

Il y a cinquante ans,
le 11 août 1966,
Gordon Thomson,
agronome et éleveur
de porcs, se présentait
au restaurant
Grand Boulevard
de Québec ...

1966 — 2016
PASSIONNÉS ET DÉTERMINÉS
COMME AU PREMIER JOUR

50 ANS
Les Éleveurs
de porcs du Québec

Direction éditoriale

Jean Larose

Directeur général,
Les Éleveurs de porcs du Québec
–

Direction de projet

Gaëlle Leruste

Conseillère principale aux communications et affaires publiques,
Les Éleveurs de porcs du Québec
–

Coordination de projet

Jeanne Sanchez-Bradley

Agente aux communications,
Les Éleveurs de porcs du Québec
–

Comité de rédaction

Yvan Fréchette

Membre du comité exécutif,
Les Éleveurs de porcs du Québec
Président,
Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec

Jean Larose

Directeur général,
Les Éleveurs de porcs du Québec

Gaëlle Leruste

Conseillère principale aux communications et affaires publiques,
Les Éleveurs de porcs du Québec

Michel Morisset

Directeur, programme de maîtrise en agroéconomie,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval

Jeanne Sanchez-Bradley

Agente aux communications,
Les Éleveurs de porcs du Québec

Marc-Alain Soucy

Consultant

Danielle Vaillant

Directrice marketing,
Les Éleveurs de porcs du Québec

Jean-Guy Vincent

Ancien président,
Les Éleveurs de porcs du Québec
Ancien président,
Conseil canadien du porc
Membre du conseil d'administration,
Canada Porc International
Éleveur de porcs depuis 1971
–

Recherche et rédaction

Gaëlle Leruste

Conseillère principale aux communications et affaires publiques,
Les Éleveurs de porcs du Québec

Michel Morisset

Directeur, programme de maîtrise en agroéconomie,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval

Jeanne Sanchez-Bradley

Agente aux communications,
Les Éleveurs de porcs du Québec

Marc-Alain Soucy

Consultant
–

Révision linguistique et correction

Marielle Bouthyette

Révisure-correctrice,
La Terre de chez nous

Anne Felteau

Révisure-correctrice,
La Terre de chez nous

Luce Des Marais

Traductrice et révisure

Françoise Miquet

Traductrice et révisure

Charles Gravel

Correcteur
–

Conception graphique

Caserne

studiocaserne.ca
–

Impression et reliure

Marc Bouchard

Représentant ventes / conseils,
TC. Imprimeries Transcontinental

© *Les Éleveurs*

de porcs du Québec

PUBLICATION DEUXIÈME TRIMESTRE 2016

Imprimé au

Québec, Canada.

Tous droits réservés.

Toute reproduction

partielle ou entière

est interdite sans

l'autorisation écrite

de l'éditeur.

Les Éleveurs de porcs du Québec

1966 — 2016
PASSIONNÉS ET DÉTERMINÉS
COMME AU PREMIER JOUR

Table des matières

09	Préface
10	Mot de David Boissonneault
11	Mot de Jean Larose
12	Mots des partenaires des Éleveurs de porcs du Québec
1966 — 1989	
21	Les pionniers
26	Un long cheminement
31	Vers le plan conjoint
34	La volonté de s'organiser
40	La longue marche vers le plan conjoint
45	Entrevue avec René Turcotte
46	Le développement de la production porcine
48	Le lancement de la promotion du produit
50	Les origines de l'encan électronique
53	Entrevue avec Laurent Pellerin
1989 — 2009	
57	Les producteurs assument leurs responsabilités
60	L'encan électronique
62	Les préattributions
64	Un meilleur partenariat
65	Se démarquer et communiquer
68	La promotion de la viande de porc
70	Saisir les occasions de marchés
74	Le siège de l'autoroute 20
77	Entrevue avec Clément Pouliot
78	Trouver sa place au sein d'une société exigeante
80	Le moratoire
86	Les dures années
91	Entrevue avec Jean-Guy Vincent
2009 — 2016	
95	Dépasser les attentes
98	Pour une gestion concertée, dynamique et rentable du secteur porcin québécois
98	Tirer ses revenus du marché: la convention de mise en marché et la fin de l'encan électronique
101	La gestion équilibrée de la production de porcs
102	La reconquête du marché local
108	Améliorer la rentabilité des fermes: l'urgence d'agir
112	L'amélioration de la gestion pour réduire les coûts de production: un enjeu de taille
116	Passer du rose... au vert
118	Une nouvelle manière de communiquer
122	2015 — 2020: Pour une filière porcine au sommet
128	La nouvelle convention de mise en marché 2016 — 2019
129	Fiers partenaires pour l'avenir de la production porcine
130	Nourrir le Québec de demain: La relève
133	Entrevue avec David Boissonneault et Jean Larose
134	Les Éleveurs de porcs du Québec: 50 ans de leadership
137	Remerciements spéciaux

Vous allez aimer ce livre : il raconte votre histoire. Et l'histoire des producteurs et productrices de porcs du Québec, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'est pas banale.

Entre Gordon Thomson, le premier président de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec, élu en 1966 dans le restaurant Grand Boulevard de la ville de Québec, et David Boissonneault, l'actuel président des Éleveurs de porcs du Québec, cinquante années ont passé. Durant cette période, des milliers de producteurs ont surmonté des épreuves qui en auraient fait reculer plus d'un. À chaque époque, les familles d'agriculteurs engagées dans cette production ont trouvé les moyens d'y faire face pour en tirer de précieux enseignements qui ont rendu leurs entreprises plus fortes.

Avant la création de la Fédération, alors que tout était à construire, il était difficile d'entrevoir le grand avenir de ce secteur de production. Il faut croire que les productrices et producteurs de porcs avaient du talent et de l'ingéniosité à revendre puisqu'aujourd'hui, le porc du Québec est exporté et apprécié dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Il fait le bonheur des grands chefs et des consommateurs de la province, qui ne tarissent pas d'éloges devant sa saveur et sa qualité exceptionnelles. Les gouvernements reconnaissent enfin l'important apport économique de la filière porcine, qui crée des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec. Il y a de quoi être fiers!

À la lecture de ce livre, vous allez assister à la naissance, à la croissance et à l'arrivée à l'âge adulte d'un secteur agricole qui s'est pris en main. Ce ne fut pas toujours facile. Vous verrez qu'il n'aura pas fallu un, ni deux, mais bien trois référendums et 15 années pour qu'enfin la jeune Fédération formée en 1966 puisse avoir son plan conjoint, outil essentiel au développement de son secteur. Mais n'en disons pas davantage. Tournez la page, et laissez-vous conter la belle histoire des Éleveurs de porcs du Québec. Elle est entre vos mains.



David Boissonneault

Président,
*Les Éleveurs
de porcs du Québec*

C'est avec beaucoup de fierté que nous, les éleveurs de porcs du Québec d'hier, d'aujourd'hui et de demain, fêtons cette année notre cinquantième anniversaire. Un demi-siècle d'action collective qui a fait progresser la production porcine au Québec et l'a professionnalisée. Au cours des cinquante dernières années, des hommes et des femmes se sont engagés sans relâche pour permettre aux éleveurs de porcs de vivre dignement de leur métier grâce à des réalisations bien concrètes qui ont profité au plus grand nombre. En 1966, quelques pionniers ont eu un rêve, celui de créer une organisation représentative répondant aux besoins de ses membres. Au nom de tous les éleveurs de porcs du Québec, je désire saluer cette vision et rendre hommage aux présidents et aux élus qui, au fil du temps, ont fait des Éleveurs de porcs du Québec une organisation forte qui assume un leadership incontesté au sein de la filière porcine québécoise. En cinq décennies, nous sommes passés d'une production évoluant à la marge à la deuxième production agricole en taille du Québec, une production bien structurée, solidement ancrée ici et présente partout dans le monde. Cela ne s'est pas fait sans mal, et nous avons connu notre lot de moments difficiles. Mais nous n'avons jamais renoncé, guidés par la recherche de solutions et axés sur l'innovation et le désir de faire toujours plus, mais surtout, toujours mieux. Cette résilience, qui est notre force, est unique au sein du monde agricole.

En 2016, nous sommes les héritiers du magnifique travail accompli par nos prédécesseurs. Je pense notamment à l'adoption du plan conjoint sous la présidence de René Turcotte, au lancement de l'encan électronique par Laurent Pellerin, aux années de crise du temps de Clément Pouliot, ou encore à la révolution de la Convention de mise en marché, sous la présidence de Jean-Guy Vincent. Tous ces présidents ont été des leaders extraordinaires et ont maintenu le cap contre vents et marées, grâce à l'appui indéfectible des élus en place et des producteurs. Et toutes ces grandes réalisations ont pris vie grâce au travail de la formidable équipe de permanents, dont une bonne partie nous suit depuis plus de 25 ans! Je vais vous faire un aveu: lorsque je me suis lancé dans la production, je n'avais pas conscience de l'importance de l'héritage laissé par toutes les personnes qui ont façonné l'histoire de cette organisation. C'est aujourd'hui avec beaucoup d'humilité que je m'attelle, avec les administrateurs des Éleveurs, à la tâche de préserver ce trésor afin de rendre aussi fières que nous le sommes les personnes qui nous succéderont.

J'invite d'ailleurs la relève à s'engager de toutes ses forces pour renouveler cette organisation et influencer le cours de son histoire, mais surtout, pour préparer l'avenir de la production porcine, cette mission qui nous voit aussi passionnés et déterminés qu'au premier jour.



Jean Larose

Directeur général,
*Les Éleveurs
de porcs du Québec*

Après quelques années passées à Nicolet, dans le Centre-du-Québec, comme conseiller en gestion, à partager les défis et les passions des agricultrices, des agriculteurs et de leurs familles, j'ai eu la chance de poursuivre ma carrière en me joignant en 1988 à la Fédération des producteurs de porcs du Québec à titre de secrétaire général. Pendant plus de 30 ans, j'ai eu le privilège d'être acteur et témoin des grands moments de l'histoire de ce secteur de production si particulier, qui se distingue à bien des égards. De nombreux souvenirs surgissent. Je pense notamment au démarrage de l'encan électronique, expérience unique et exaltante: les éleveurs comme les permanents présents à l'époque ont compris, sans l'ombre d'un doute, qu'après cette nouvelle étape, plus rien ne serait comme avant. D'autres souvenirs se bousculent: la naissance de l'esprit de filière, celle du CDPQ, les fameux Sommets de l'agriculture, l'épisode de la « 20 » en 1998 et la négociation avec le bureau du premier ministre qui en a découlé, la période sombre des années 2000 et, plus récemment, la convention de 2009, le rapport de responsabilité sociale, sans oublier le premier Porc Show en 2014. Et bien d'autres événements...

Au fil du temps, j'ai vu les éleveurs de porcs prendre leur place au sein de leur industrie. J'ai vu les nouvelles relations d'affaires se tisser, les relations avec les citoyens se développer. L'histoire n'a pas été un long fleuve tranquille et notre équipe n'a cessé de partager les préoccupations des éleveurs. Ensemble, nous avons relevé et relevons encore de grands défis. Au cours des cinquante dernières années, les présidents et les élus ont fait preuve de beaucoup de volonté et de leadership pour trouver des solutions aux problèmes bien concrets des éleveurs, et faire avancer leur cause. Pour moi et pour beaucoup d'autres, leur résilience et leur capacité à affronter l'adversité sont non seulement remarquables, mais surtout inspirantes. C'est pourquoi j'ai l'intime conviction que notre organisation se doit d'être à la hauteur des valeurs qui animent nos membres. Ces valeurs que sont l'excellence, l'engagement, la rigueur, le leadership et la transparence, qui s'incarnent chez tous les éleveurs et orientent le travail quotidien des permanents à leur service.

Pour conclure sur une note personnelle, je tiens à vous remercier pour tous ces moments précieux, mais surtout pour votre appui et votre confiance. Je veux aussi souligner que cette belle histoire fut marquée par l'engagement continu d'une équipe de permanents compétente, engagée dont le travail inlassable a donné de beaux résultats.

Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, car nous avons une organisation solide, dirigée par des éleveurs exceptionnels et guidée par des valeurs bien ancrées. Aujourd'hui, faisons place à la relève qui écrira le prochain chapitre de cette épopée, celle des Éleveurs de porcs, des hommes et des femmes qui s'engagent dans l'action collective afin de faire progresser leur métier pour en faire un milieu créateur de prospérité, et reconnu à sa juste valeur.



L'honorable
Lawrence MacAulay

Ministre,
*Agriculture
et Agroalimentaire
Canada*

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à féliciter les Éleveurs de porcs du Québec à l'occasion de leur cinquantième anniversaire. Je veux souligner ici les efforts, la fierté et la passion des hommes et des femmes qui ont fait de l'industrie porcine du Québec un chef de file canadien et mondial. Ensemble, vous avez contribué à bâtir une industrie qui est devenue un catalyseur économique important au Canada, comme en témoignent les recettes à la production de plus de 1,6 milliard de dollars, ainsi que les 24 000 emplois qui en dépendent. En 2015, votre industrie a exporté des produits vers 94 pays pour une valeur exceptionnelle de 3,9 milliards de dollars, ce qui représente environ 70 pour cent de la production québécoise. Vous êtes également des chefs de file mondiaux pour ce qui est de la traçabilité, de la santé et du bien-être des animaux, ainsi que de l'empreinte écologique.

Le mandat du gouvernement, pour appuyer les secteurs agricole et agroalimentaire, consiste à maintenir la compétitivité de l'industrie canadienne en favorisant le commerce, l'innovation, la transformation des aliments et la durabilité. Nous sommes fiers des efforts que nous déployons pour aider les producteurs de porcs du Québec à tirer parti des nouveaux débouchés sur les marchés mondiaux et diminuer les contraintes d'accès à ces marchés. Nous appuyons également l'innovation de pointe dans l'industrie porcine à travers la grappe de recherche et les travaux remarquables de Swine Innovation Porc. Et dans le budget 2016, nous investissons davantage dans l'innovation agricole. L'industrie porcine canadienne est une industrie en expansion qui génère des emplois et de la croissance économique dans notre pays. Cette industrie a un avenir très prometteur, car elle est bien placée pour répondre à la demande mondiale croissante envers la viande.

Nous allons continuer à travailler avec vous dans le cadre de la Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie porcine, ainsi que d'autres occasions de collaboration, afin d'aider l'industrie porcine du Québec à profiter de nouveaux débouchés. Je vous souhaite tout le succès possible pour les 50 prochaines années!



Pierre Paradis

Ministre,
*Agriculture,
Pêcheries
et Alimentation
Québec*

Un demi-siècle, ça se fête!
L'année 2016 vient couronner un demi-siècle d'histoire pour les Éleveurs de porcs du Québec. Depuis sa fondation, le 11 août 1966, cette organisation syndicale regroupe des femmes et des hommes dynamiques qui aspirent à vivre de leur métier dans le respect des animaux, des travailleurs et des communautés.

En 50 ans, l'industrie porcine a su s'imposer en tant que chef de file et modèle pour le milieu agricole, tout en apportant une contribution substantielle à l'économie du Québec. Les dernières statistiques révèlent en effet des recettes annuelles de plus de 1,7 milliard de dollars de même que la création de quelque 24 000 emplois. Les entreprises familiales qui sont au cœur de cette industrie exportent leur viande dans plus de 125 pays. Leur succès, les Éleveurs de porcs le doivent en bonne partie au travail quotidien d'entrepreneurs agricoles qui sont passionnés et déterminés comme au premier jour et qui ont bâti une organisation représentative et adaptée à leurs besoins. Ces membres profitent grandement du soutien et des services de leur regroupement pour tous les aspects relatifs à leur spécialité.

Cinquante ans d'histoire, ça se fête! Les Éleveurs de porcs ont plusieurs raisons de souligner l'événement, car la filière a connu une évolution remarquable. La résilience et l'esprit de collaboration qui l'ont animée ont donné des résultats convaincants. Un regard dans le rétroviseur donne la mesure du chemin parcouru. Douze présidents se sont succédé à la tête d'un syndicat qui a connu quelques mutations : la Fédération des propriétaires de porcs du Québec est en effet devenue la Fédération des producteurs de porcs du Québec, avant d'adopter son nom actuel.

Cet anniversaire représente enfin une belle occasion de faire des bilans et de prendre le recul nécessaire pour aborder l'avenir en toute confiance. Souhaitons longue vie aux Éleveurs de porcs du Québec, ainsi qu'un prochain demi-siècle d'existence sous le signe de la prospérité.



Marcel Groleau

Président général,
*Union des producteurs
agricoles du Québec*
—

Les Éleveurs de porcs du Québec :

un moteur de changement

Le secteur porcin québécois est un rouage indispensable de l'agriculture de chez nous. À lui seul, il génère chaque année des retombées économiques de plus de 2 milliards de dollars, et il fournit un emploi à 24 000 personnes. Environ 70 % de la production porcine québécoise est exporté, ce qui correspond à la valeur de près de 45 % des exportations canadiennes de porc. Ces cinq dernières années, le porc du Québec a été exporté dans plus de 125 pays, ce qui représente 8 % du commerce mondial du porc.

Ces résultats sont issus d'un travail collectif soutenu et d'une synergie exemplaire entre tous les acteurs de la filière. La mise en marché ordonnée qui est au cœur de cette synergie a permis à l'industrie porcine québécoise d'atteindre, au fil des années, le premier rang canadien et de s'y maintenir, en plus de rayonner dans plusieurs pays. Ce succès est tout à l'honneur des producteurs de porcs québécois qui, année après année, ont fait preuve d'une résilience hors du commun.

Les programmes québécois de sécurité du revenu ont joué un rôle essentiel dans le développement du secteur. Il est impératif d'assurer leur pérennité pour continuer de profiter des occasions de croissance et maintenir la compétitivité des entreprises.

Depuis 50 ans, les Éleveurs de porcs du Québec font preuve d'un leadership exceptionnel au sein de la filière. En visant la production d'un produit de qualité supérieure, la prospérité de nos entreprises porcines et leur développement durable, cette organisation est un moteur de changement au sein d'une industrie toujours à l'avant-garde.

À titre de président général de l'Union des producteurs agricoles, c'est avec chaleur et enthousiasme que je souhaite aux Éleveurs de porcs du Québec, tout comme aux quelque 3 400 producteurs porcins qu'ils représentent, une excellente continuation.

16



Rick Bergmann

Président,
*Conseil canadien
du porc*
—

Au nom du Conseil canadien du porc, j'aimerais féliciter les Éleveurs de porcs du Québec, qui célèbrent 50 ans de soutien aux producteurs du Québec et du Canada. Il s'agit là d'une étape majeure qui offre l'occasion de souligner votre contribution et votre leadership auprès de l'industrie canadienne du porc.

L'organisme les Éleveurs de porcs du Québec fait preuve d'un engagement remarquable en tant que membre du CCR, et défend vigoureusement ses 3 400 producteurs. Vos représentants au sein de notre organisation nationale ont apporté, et apportent encore, une contribution précieuse à la consolidation du secteur porcin au Canada.

Cinq décennies de soutien à la production porcine québécoise : voilà tout un accomplissement ! Notre industrie est de type cyclique avec des prix qui peuvent grimper très haut et aussi, malheureusement, descendre très bas. Parallèlement, les méthodes de production à la ferme n'ont cessé d'évoluer au fil des décennies. Nos collectivités ont aussi énormément changé au cours des 50 dernières années, certaines connaissant une urbanisation marquée, ainsi que des modifications dans les infrastructures et les pratiques de sécurité à la ferme.

Le soutien apporté par les Éleveurs de porcs du Québec à la mise en œuvre de programmes visant à répondre à toutes ces demandes, notamment la salubrité des aliments à la ferme, la traçabilité et la biosécurité, protège l'avenir de l'industrie au Québec et partout au Canada. L'innovation dont vous avez fait preuve en matière de commercialisation à l'échelon provincial nous a inspirés à l'échelle nationale en ce qui a trait au développement des marchés internationaux, et contribue à consolider les assises de l'industrie pour l'avenir.

L'industrie porcine comporte son lot de défis, mais les possibilités demeurent nombreuses et l'avenir s'annonce prometteur pour les producteurs de porcs du Canada. Je vous remercie de contribuer à cet avenir, et je vous félicite à nouveau pour ces cinquante années.

17

→
© L'Office
national
du film du
Canada



1966

—

1989



l'Union Catholique des Cultivateurs

Le 16 janvier, 19 68.

Mémorandum de Paul-Henri Lavoie,

à M. Maurice Mercier.

Sujet : Affiliation à l'U.C.C. de la Fédération
des propriétaires de porcs du Québec.

Il me fait plaisir de vous informer que le Comité Exécutif de l'U.C.C., lors de sa dernière réunion, a décidé à l'unanimité de recommander au Conseil Général de l'U.C.C. d'accepter l'affiliation à l'U.C.C. de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec, aux conditions mentionnées dans la demande du Conseil d'administration de cet organisme, qui correspondent d'ailleurs à celles établies par les nouvelles structures de l'U.C.C.

Je puis ajouter que le Conseil Général de l'U.C.C., lors d'une réunion tenue deux jours plus tard, s'est rendu à cette recommandation, décision que devrait vous confirmer officiellement M. Jean-Marc Kirouac, secrétaire du Conseil Général de l'U.C.C.

PHL/gg

Toujours bien vôtre.

Paul-Henri Lavoie,
Secrétaire Général de l'U.C.C.C.

SM/S/67

Les pionniers
Il y a cinquante
ans, des éleveurs
de porcs parta-
gèrent leur rêve
et leur vision
pour l'avenir de
la production.

Le 11 août 1966, à 14 h, Gordon Thomson, agronome, producteur de porcs et président du Syndicat des propriétaires de porcs de la région de Saint-Hyacinthe, se présente au restaurant Grand Boulevard, à Québec. Comme ses confrères, il répond à une invitation de l'Union catholique des cultivateurs — UCC appelant à la fondation d'une fédération provinciale de producteurs de porcs.

Au cours de cette rencontre, neuf hommes et une femme, tous présidents de leur syndicat respectif, vont former le premier conseil d'administration de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec. Gordon Thomson en sera le président jusqu'en 1969. Dans la salle, une cinquantaine de leurs collègues des régions du Québec soutiennent la démarche.

Gordon Thomson pouvait-il, au cours des discussions qui suivirent avec son vice-président, Marcel Letendre, et son premier secrétaire, Maurice Mercier, imaginer que cette étape que venaient de franchir les producteurs de porcs allait propulser, quelques années plus tard, leur secteur au deuxième rang au sein du monde agricole québécois, et que la qualité et la notoriété du porc québécois lui ouvriraient des portes dans le monde entier? Pouvait-il imaginer à quel point, tout au long d'un parcours semé d'embûches, les éleveurs de porcs apprendraient à s'adapter et à relever tous les défis?

→

Gordon Thomson,
cofondateur
de la Fédération
des propriétaires
de porcs du Québec
et président
de 1966 à 1969.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec





Maurice Mercier,
Gordon Thomson,
Marcel Letendre
et Jean-Marc Kirouac.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

Comme l'ensemble de l'agriculture québécoise, la production porcine connaît une période de croissance soutenue et une hausse des prix durant la guerre de 1939–1945. Puis, les pays européens retrouvant graduellement leurs capacités de production, les prix et les revenus des denrées agricoles amorcent une dégringolade spectaculaire qui ne cessera qu'en 1964. Selon plusieurs, le secteur agricole était dans un véritable marasme. À tel point que de 1956 à 1971, le nombre d'exploitations agricoles chute de moitié, passant de 122 000 à 61 000.

La conjoncture agricole d'après-guerre avait incité le gouvernement du Québec à créer la commission Héon, dont les travaux allaient s'échelonner de 1952 à 1955 et dont l'objectif était de faire le point sur la situation de l'agriculture. C'est l'époque à laquelle le Québec passe d'une agriculture marchande diversifiée à une agriculture spécialisée, particulièrement au cours des années 1960 à 1980. À la suite des recommandations du rapport du comité d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs, mieux connu sous le nom de rapport Héon, Maurice Duplessis fait voter la *Loi des marchés agricoles du Québec*. Celle-ci contient cependant tellement de complications juridiques qu'il restera difficile pour les producteurs agricoles de mettre en place des plans conjoints. «La loi était faite pour empêcher qu'on s'organise», déplore René Turcotte, un des membres fondateurs de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec. C'est seulement quelques années plus tard que la situation s'améliore :

« Il faut donc attendre les libéraux (1960) pour que d'importants amendements soient votés pour rendre la loi plus opérationnelle et contrer les tactiques paralysantes systématiques des acheteurs. »

C'est en effet au début de 1966 que le projet de loi 46 vient modifier la *Loi des marchés agricoles du Québec* et corriger ses lacunes. L'UCC profite alors de l'occasion pour procéder à une offensive provinciale d'organisation des spécialités agricoles. Les producteurs de porcs sont invités, comme les autres producteurs, à devenir membres de syndicats de producteurs spécialisés dans le but de créer une fédération provinciale. On prévoit même le vote d'un plan conjoint pour l'automne de la même année.

Les producteurs se spécialisent, se regroupent et profitent de la *Loi des marchés agricoles du Québec* pour se doter de plans conjoints. Notons que l'UCC a joué un rôle primordial dans cette évolution puisqu'elle souhaitait que les éventuels plans conjoints soient administrés par ses membres. On assiste ainsi graduellement à la naissance de la double structure de l'UCC, qui regroupe des syndicats régionaux et des syndicats spécialisés.

Michel Morisset,
*Politique et syndicalisme
agricoles au Québec*,
p. 18



par: - Marcel Letendre
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE LESTRIE

Marcel Letendre
Estrie

par: - Alcide Roy
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE LA REGION DE LA MAURICIE (U.C.C.)

Alcide Roy
Mauricie

par: - René Turcotte
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE LA REGION DE QUEBEC

René Turcotte
Québec

par: - Thomas-Louis Gagnon
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE LA REGION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN (U.C.C.)

Thomas-Louis Gagnon
Saguenay-Lac-Saint-Jean

par: - Gérard Smith
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE LA REGION DE NICOLET (U.C.C.)

Gérard Smith
Nicolet

par: - Zénon Lepage
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE RIMOUSKI (U.C.C.)

Zénon Lepage
Rimouski

par: - Mme Lucienne Bourque
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE QUEBEC-SUD

Jeannine Bourque
Québec-Sud

par: - G. Thomson
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE LA REGION DE ST-HYACINTHE (U.C.C.)

Gordon Thomson
Saint-Hyacinthe

par: - Germain Bergeron
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DU NORD-OUEST QUEBECOIS (U.C.C.)

Germain Bergeron
Nord-Ouest québécois

par: - M. Réjean Lorrain
LE SYNDICAT DES PROPRIETAIRES DE PORCS
DE LA COTE SUD (U.C.C.)

Paul A. Morin
Côte-Sud

**PREMIERS ADMINISTRATEURS DE LA FÉDÉRATION
DES PROPRIÉTAIRES DE PORCS DU QUÉBEC**

Ces 10 syndicats régionaux comptent
6 056 membres au moment de la fondation
de la Fédération. On trouve alors
14 000 producteurs de porcs au Québec.
Le Syndicat de Joliette s'affilia à la
Fédération en septembre 1966, celui des
Laurentides, en septembre 1975 et celui
de Saint-Jean - Valleyfield, en avril 1978.

→

Victor Prévost, éleveur de porcs de 1958 à 1972, en compagnie de son fils Claude et de sa petite-fille Claudine Prévost.

© Nicole Prévost



32

33

...

→

Porcherie en fonction de 1958 à 1972, Compton.

© Nicole Prévost



| 1973
Deuxième référendum.

| 1969
Commission
April.

| 1973 – 1976
Baisse du nombre
de producteurs.

| 1967
Liste des
producteurs
membres.

Requête de
plan conjoint
à la Régie.

| 1971
Premier référendum.

| 1981
Adoption du
plan conjoint.

1966 | 1969 | 1972 | 1975 | 1978 | 1981 | 1984 | 1987 | 1993 | 1996 | 1999 | 2002 | 2005 | 2008 | 2011 | 2014

VERS LE PLAN CONJOINT

C'est le 26 août 1966, lors de la première réunion du conseil d'administration de la nouvelle Fédération des propriétaires de porcs du Québec, que les membres donnent suite à la suggestion de l'UCC de présenter une requête de plan conjoint à la Régie des marchés agricoles du Québec. On décide également de participer financièrement au Conseil canadien du porc et de participer au dossier du classement des porcs au Canada.

La jeune fédération n'est pas encore en mesure de se financer. C'est donc l'UCC qui assure son secrétariat et assume les coûts de ses activités syndicales. « Nous n'avons pas d'indemnité journalière, mais nos frais de déplacement étaient remboursés par l'UCC », se rappelle René Turcotte. Les administrateurs de la Fédération, tout comme ceux de l'UCC, ont grandement sous-estimé les obstacles, et surtout les retards, auxquels ils allaient être confrontés avant que l'on puisse tenir un référendum et que la Régie sanctionne le plan conjoint tant attendu. En fait, il faudra 15 ans de travaux avant d'atteindre cet objectif.

Pendant ce temps, la situation des propriétaires de porcs demeure difficile. La Commission royale d'enquête sur l'agriculture du Québec (aussi appelée commission April), qui publiera ses conclusions de 1967 à 1969, déplore la faiblesse de la mise en marché et le fait que le producteur de porcs n'a qu'un faible pouvoir sur la vente de son produit et sur le prix reçu. Près de 70% des porcs produits au Québec au milieu des années 1960 le sont sous intégration, ce qui laisse 30% pour les producteurs indépendants. Au cours de l'assemblée générale annuelle du 10 juillet 1969, les délégués de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec conviennent de se donner du temps avant d'entreprendre le vote. Voici un extrait du procès-verbal :

« On convient qu'il est essentiel et même avantageux pour tous les cultivateurs de laisser avancer les plans conjoints de lait industriel, de lait nature de Montréal et de producteurs d'œufs de consommation, avant d'entreprendre de nouveaux votes. Pour le moment, la Fédération possède des listes de producteurs mises à jour en 1967 et une requête de plan conjoint présentée à la Régie, laquelle a été reçue officiellement par la Régie et annoncée dans la *Gazette officielle du Québec*. »

La Fédération des propriétaires de porcs profite de ces délais pour compléter sa liste de membres, partager avec ces derniers une vision commune et se doter d'une organisation syndicale forte. On discute également d'un projet de vente des porcs par téléscripateur, qui ne sera jamais adopté.



Premier référendum – 1971

En 1969, Gordon Thomson quitte la présidence de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec. Les éleveurs lui sont reconnaissants pour le travail de pionnier qu'il a accompli au sein de la Fédération et pour le nouveau système de classification des porcs qui a été mis en place avec la collaboration du Conseil canadien du porc. Gordon Thomson est remplacé par Réginald Coutu, de la région de Joliette. Marcel Letendre reste à la vice-présidence. Un comité exécutif élu regroupe Zénon Lepage, de Rimouski, René Turcotte, de Québec, et Jeannine Bourque, de la Beauce.

C'est au cours de l'AGA du 10 avril 1970 que la Fédération des propriétaires de porcs du Québec devient la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Depuis sa fondation, en 1966, la Fédération avait toujours eu pour objectif de représenter tous les producteurs de porcs, qu'ils soient indépendants ou intégrés, et ce changement de nom consacre cette volonté. Au cours de la même assemblée, les administrateurs sont mandatés pour faire pression auprès de la Régie des marchés agricoles afin qu'elle précise le cadre réglementaire pour l'organisation d'un référendum en vue d'adopter un plan conjoint pour les producteurs de porcs.

Cette dernière procède alors à des audiences publiques avant de donner suite aux requêtes des producteurs de porcs. Au cours de celles-ci, les coopératives et les transformateurs se montrent réceptifs, mais gardent certaines réserves. À l'opposé, l'Association professionnelle des meuniers du Québec (APMQ), qui représente plusieurs intégrateurs, fait part de ses objections au plan conjoint. Elle fait valoir à la Régie que l'esprit de l'interprétation de la *Loi des marchés agricoles du Québec* repose sur une vision malsaine pour l'économie agricole de la province. L'APMQ déplore également que le Québec soit la seule province où tous les pouvoirs sont conférés à une seule catégorie d'acteurs de l'industrie, à savoir celle des producteurs.

Préoccupée par le pouvoir d'achat de ses membres, l'Association des consommateurs du Canada se dit également opposée aux plans conjoints qui leur sont présentés pour la mise en marché du porc et de la volaille. À la suite de ces audiences, et même si la Régie suggère quelques modifications à la structure du futur plan conjoint, les administrateurs de la Fédération sont, dans l'ensemble, satisfaits. Le vote référendaire est fixé par la Régie au mois de juin 1971.

Il faut alors s'assurer de l'appui des producteurs et productrices de porcs du Québec. L'opération référendaire se met en branle. Les producteurs les plus militants animent des réunions d'information, font du porte-à-porte et vérifient la liste des producteurs qui peuvent voter. Une liste qui comporte son lot d'erreurs. Organiser et gagner un référendum pour administrer le plan conjoint s'avère un véritable défi.



Réginald Coutu, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec de 1969 à 1976.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



René Turcotte

© Les Éleveurs de porcs du Québec



Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, en 1982.

© La Terre de chez nous

«Ç'a été de grosses, grosses batailles, de dures batailles, confirme René Turcotte, membre de l'exécutif à l'époque. Nous rencontrions beaucoup d'opposition, surtout du côté des meuneries et des abattoirs. À l'époque, les exploitants d'abattoirs avaient plus de contacts directs avec les producteurs et, ainsi, exerçaient une forte influence sur eux.»

Le syndicaliste se souvient du porte-à-porte qu'il fallait organiser pour rencontrer les producteurs. Au cours des votes par la poste, on devait souvent ramasser les enveloppes chez eux, parce qu'ils oubliaient de les poster. «C'était ce qu'on appelle "travailler à la mitaine", du "un par un". Rien à voir avec les technologies modernes dont on dispose aujourd'hui pour joindre les gens», dit-il.

Les résultats du vote de juin 1971 jettent une douche froide sur les administrateurs de la Fédération. La participation au scrutin est de 58%, ce qui satisfait aux exigences de la *Loi sur la mise en marché* pour valider l'acceptation d'un plan conjoint, soit le fameux 50% + 1. Malheureusement, seulement 56% des votants sont d'accord avec la création du plan conjoint. Ce pourcentage étant inférieur de 10% à la règle des deux tiers (66%) prescrite par la même loi, le projet de plan conjoint du porc est donc rejeté pour une première fois.



| 1973
Deuxième référendum.

| 1971
Premier référendum.

| 1970
Changement de nom:
Fédération des producteurs
de porcs du Québec.

| 1969
Réginald Coutu,
président.

| 1973 – 1976
Baisse du nombre
de producteurs.

| 1981
Adoption du
plan conjoint.

→

Agriculteur,
novembre 1976.

© La Terre de chez nous



11,500 producteurs de porcs décident de leur avenir

Le deuxième référendum – 1973

Sans se décourager, les administrateurs de la Fédération relèvent leurs manches et déposent, le 30 avril 1973, une nouvelle requête pour l’approbation et la sanction d’un plan conjoint. Ils adoptent le slogan *Fini l’aventure... on s’organise!* L’opération référendaire est lancée le 16 juillet 1973. Cette fois-ci, on propose de ramener l’idée d’un mode de vente par téléscripneur. La mise en marché de porcs devra se faire par la Fédération, et on n’instaurera pas de quotas tant que les autres provinces canadiennes ne le feront pas. Voici ce qui ressort d’une réunion tenue le 17 avril, soit quelques mois avant le référendum :

« La vente par téléscripneur qui sera instaurée permettra à tous les producteurs de vendre sur un même marché et d’obtenir un même prix pour la même qualité. On connaît actuellement les écarts entre les primes que peuvent toucher les producteurs pour un même produit. »

Malgré leurs efforts, le 12 octobre de la même année, les administrateurs de la Fédération connaissent une autre déception lorsque la Régie publie les résultats du référendum. Seulement 62% des 7 346 bulletins de vote reçus sont pour le plan conjoint, soit 4% de moins que la majorité des deux tiers. *La Terre de chez nous* titre d’ailleurs à cette occasion : « 38% des producteurs en empêchent 62% de s’organiser ».

Le président Réginald Coutu rejette la faute sur les petits commerçants, qui auraient beaucoup influencé le vote des producteurs qui dépendent d’eux. Les membres du conseil d’administration font valoir, quant à eux, que la formule de vente par téléscripneur et l’éventualité de l’instauration des quotas ont amené plusieurs producteurs à voter contre le projet. D’autres rejettent le blâme sur les bons prix du porc. « Quand on a le ventre plein, on ne veut plus manger », peut-on lire parmi les commentaires de producteurs de porcs publiés dans *La Terre de chez nous*.

←
Le 12 septembre 1973
© La Terre de chez nous

| 1973
Deuxième référendum.

| 1973 – 1976
Baisse du nombre de producteurs.

| 1971
Premier référendum.

| 1976
Marcel Letendre, président.

| 1981
Adoption du plan conjoint.
Yvon Scatabrini, président.

| 1980
René Turcotte, président.

1966 | 1969 | 1972 | 1975 | 1978 | 1981 | 1984 | 1987 | 1993 | 1996 | 1999 | 2002 | 2005 | 2008 | 2011 | 2014

←
Le 25 avril 1973
© La Terre de chez nous



← ↑
Le 29 août 1973
© La Terre de chez Nous

DOCUMENT
SPÉCIAL

L'échec du deuxième référendum a eu pour effet de durcir les positions entre les meuniers, les intégrateurs et la Fédération. Cela n'empêche toutefois pas cette dernière d'approuver une nouvelle requête de plan conjoint, le 29 août 1974. Selon le président Réginald Coutu, il y a urgence de mettre de l'ordre dans la mise en marché du porc puisque le Québec n'est toujours pas en mesure, avec 25 % de la production canadienne, d'atteindre les niveaux de prix de l'Ontario. De 1973 à 1976, le nombre de producteurs québécois chutera d'ailleurs de 12 000 à un peu plus de 7 000. Pour le président, il est clair que les producteurs de porcs du Québec ont besoin d'un plan conjoint.

De leur côté, les meuniers et les intégrateurs craignent qu'un plan conjoint de la production porcine soit la porte d'entrée des quotas, comme cela s'était produit pour les œufs et le lait. Ces inquiétudes sont encore plus palpables après 1976, lorsque la Commission canadienne du lait procède à une coupe de 18 % des quotas de lait industriel. Un événement qui fait craindre le même genre de coupe du côté de la production porcine.

Les opposants de la Fédération se regroupent donc sous l'égide de l'Office des producteurs de porcs du Québec (OPPQ) pour défendre leur point de vue. Durant près de 10 ans, l'OPPQ s'opposera à la Fédération et fera la promotion du statu quo dans la mise en marché du porc. Pour ce regroupement, le plan conjoint sera toujours un intermédiaire de trop.

À la suite de ses échecs de 1971 et 1973, la Fédération fait des représentations afin que soit sanctionné un plan conjoint sans référendum. Le 1^{er} septembre 1976, elle obtient partiellement gain de cause lorsque la Régie rend une décision en ce sens, qui comporte toutefois des modifications à la requête originale. La Régie propose la mise en place d'un office de producteurs dont les membres sont désignés par le Conseil des ministres plutôt que par la Fédération et qui soit chargé de l'administration du plan conjoint. On prévoit la tenue d'une consultation dans un délai de deux ans pour vérifier si les producteurs veulent conserver leur plan conjoint.

Les pouvoirs de l'office des producteurs sont restreints à la négociation avec les acheteurs, et l'idée d'un système de vente par téléscripneur est rejetée. La Régie fixe le montant du prélevé à 0,10 \$ par porc plutôt qu'à 0,25 \$ comme le demandait la Fédération. À la Fédération et à l'UPA, cette décision met le feu aux poudres, comme l'indique cet extrait d'un article publié en septembre 1976 dans *La Terre de chez nous*:

« La décision et ordonnance de la Régie des marchés agricoles du Québec de confier l'administration du plan conjoint à un office de producteurs désigné par le Conseil des ministres constitue une insulte grave à l'endroit des producteurs organisés, majoritairement et démocratiquement représentés au sein de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et de l'UPA. »

L'OPPQ s'oppose

↑

1976

© La Terre de chez nous

→

Marcel Letendre,
président de la Fédération
des producteurs de porcs
du Québec de 1976 à 1980.

© La Terre de chez nous

à l'adoption du

Le 17 novembre 1976, après sept années à la présidence de la Fédération, Réginald Coutu donne sa démission. Il est remplacé par Marcel Letendre, un Estrien, qui poursuit le combat pour obtenir un plan conjoint qui soit administré par la Fédération. Un an plus tard, en novembre 1977, les administrateurs de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et de l'UPA obtiennent une rencontre de 90 minutes avec le premier ministre d'alors, René Lévesque, pour dénouer l'impasse. Celui-ci dit comprendre la position des producteurs de porcs. Il reconnaît que le projet d'office gouvernemental risque de créer un dangereux précédent.

La rencontre avec le premier ministre porte ses fruits : le 7 décembre 1977, finalement, le Conseil des ministres confie l'administration du plan conjoint à la Fédération. Toutefois, malgré ce gain, la période trouble se poursuit au sein de l'industrie. Les propriétaires d'abattoirs refusent de percevoir la contribution au plan conjoint, prétextant que les producteurs ne s'entendent pas entre eux. Au cours de cette période qui fut qualifiée de « guerre du porc », la Sûreté du Québec se voit même obligée d'intervenir à quelques reprises durant des manifestations de producteurs de porcs organisées devant les abattoirs. Dans son discours devant l'assemblée générale annuelle de 1978, le président Marcel Letendre déclare : « J'ai souvent rencontré, au cours de la période écoulée, certains d'entre vous qui étiez un peu découragés, sinon un peu fatigués, d'avoir à se battre continuellement pour faire passer leurs idées. Il est difficile pour un producteur de porcs de comprendre pourquoi la recherche d'un peu de sécurité et de protection ne rencontre pas l'assentiment de tout le monde. »

Les conflits s'enveniment encore quand l'OPPQ réussit à faire élire des délégués dissidents en vue d'une assemblée générale spéciale prévue en 1979. Craignant que l'administration du plan conjoint ne passe aux mains des dissidents, la Fédération réclame la suspension de ce plan, dont elle est encore l'administratrice légale. À la suite de cette demande, le 21 novembre 1979, le Conseil des ministres constate l'absence de consensus dans le secteur de la production porcine et au sein de l'industrie, et met fin au plan conjoint.

42

43

| 1976
Marcel Letendre,
président.

| 1979
Fin du plan conjoint
sans référendum.

| 1977
Mise en place de l'ASRA.
Plan conjoint
sans référendum.

| 1977 – 1981
« Guerre du porc »

| 1981
Adoption du
plan conjoint.

plan conjoint

1966

1969

1972

1975

1978

1981

1984

1987

1990

1993

1996

1999

2002

2005

2008

2011

2014



↑
Yvon Scalabrini,
président de la Fédération
des producteurs de porcs
du Québec de 1981 à 1985.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

La nouvelle requête de plan conjoint

Déterminée, la Fédération des producteurs de porcs dépose une nouvelle requête de plan conjoint cinq jours plus tard. Le 28 octobre 1980, la Régie ordonne, à la suite d'audiences, que le projet soit soumis à un référendum. On découvre, en décembre 1979, qu'à l'insu des producteurs, les abattoirs – sauf la Coopérative fédérée de Québec – effectuent un prélèvement de 0,05 \$ par porc pour financer les activités de l'OPPC. Cette découverte, choquante pour les producteurs, aidera la cause de la Fédération lors du référendum.

Il s'ensuit une collaboration entre la Fédération et l'UPA pour informer et consulter les producteurs de porcs. Yves Tourangeau, de Saint-Jean – Valleyfield, élu président en 1980 pour quelques mois seulement, déclare dans son message à l'AGA du 4 novembre : « La Régie a enfin statué sur la question et nous aurons bientôt à voter. Il faut être tout un chacun conscient que c'est sans doute la dernière chance que nous avons de nous donner une structure efficace pour l'avenir, et je suis persuadé que c'est la meilleure occasion pour les producteurs de montrer qu'ils veulent prendre leurs affaires en main. »

C'est René Turcotte, de la région de Québec, membre fondateur de la Fédération, qui devient président à la suite de cette AGA. Il sera en poste au moment du lancement de la campagne en prévision du vote pour le référendum, qui se tiendra les 18 et 19 mars 1981. Celui-ci se déroulera dans un contexte économique difficile à cause d'épisodes de maladies porcines, ainsi que des taux d'intérêt anormalement élevés qui frappent les producteurs de porcs.

« Oui au plan conjoint du porc »

Depuis 1966, les producteurs de porcs se battent pour obtenir un plan conjoint. Le 26 mars 1981, *La Terre de chez nous* titre en une : « Oui au plan conjoint du porc ». Cette fois, la Fédération obtient une participation massive de 85,9% des producteurs et une acceptation du plan conjoint à hauteur de 73,4%. Yvon Scalabrini, de l'Estrie, succède à René Turcotte au mois d'octobre qui suit le référendum. Dans son discours devant l'AGA de 1982, il revient sur cette victoire :

« Pour l'ensemble des producteurs de porcs et pour leur organisation, c'était une grande victoire ; c'était aussi un grand pas en avant pour les producteurs, qui veulent se donner des outils afin d'être assurés, tout comme d'autres producteurs agricoles, d'un revenu plus stable et, par le fait même, d'une sécurité à l'intérieur de leur profession. »

Le référendum de 1981, gagné après 15 ans d'efforts, permettra enfin aux producteurs de porcs de s'attaquer à un autre grand projet qui leur tient à cœur : la mise en marché collective.

→

1981

© *La Terre de chez nous*

| 1979 – 1981

Épisodes
de maladies.

Hausse des
taux d'intérêt.

| 1981

Yvon Scalabrini,
président.

Adoption du
plan conjoint.

| 1980

Yves Tourangeau,
président.

René Turcotte,
président.

| 1977 – 1981

« Guerre du porc »

1966

1969

1972

1975

1978

1981

1984

1987

5203 POUR

OUI

OUI

OUI

OUI

AU PLAN

CONJOINT

DU PORC

René Turcotte,
cofondateur
de la Fédération
des propriétaires
de porcs du Québec
et président
de 1980 à 1981.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

« GAGNER LE RÉFÉRENDUM DE 1981, TOUT UN DÉFI. »

RENÉ TURCOTTE

René Turcotte, de Québec, est l'un des membres fondateurs de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec en 1966. Il faisait partie du comité exécutif au cours des trois référendums qu'a tenus la Fédération pour son adoption. Il était président en 1981 au moment du référendum gagnant. Après un bref retour à la ferme, il est revenu à l'exécutif en 1985 où il a collaboré à la mise en place de l'encan électronique.

Aujourd'hui âgé de 80 ans, l'ancien président du Syndicat de Québec contemple son passé à la Fédération des producteurs de porcs du Québec et se réjouit de ce qu'il considère comme deux grandes réalisations : le référendum gagnant de 1981 et l'encan électronique de 1989.

QUESTIONS

En plus d'être un membre fondateur de la Fédération, vous avez aussi été membre du comité exécutif au moment des trois référendums. Comment expliquez-vous la difficulté d'adopter le plan conjoint ?

Vous ne disposiez pas des moyens de communication d'aujourd'hui. Comment vous y preniez-vous pour convaincre les producteurs ?

Qu'est-ce qui explique votre victoire au référendum de 1981 ?

Après cette victoire, vous êtes retourné dans votre ferme, mais plus tard, vous êtes revenu au conseil d'administration. Pourquoi ?

RÉPONSES

RT. Organiser et gagner un référendum pour administrer le plan conjoint était un véritable défi. Ce fut une grosse bataille, une dure bataille. Nous rencontrions beaucoup d'opposition, surtout du côté des meuniers et des dirigeants d'abattoirs. Au début, ces derniers avaient plus de contacts directs avec les producteurs et étaient donc en mesure d'exercer une influence plus grande.

RT. Il fallait organiser du porte-à-porte pour rencontrer les producteurs. Lorsque les votes se faisaient par la poste, nous devions souvent ramasser les enveloppes chez eux, car certains oubliaient de les poster. C'était ce qu'on appelle, « travailler à la mitaine », un producteur à la fois. Rien à voir avec les technologies modernes, pour rejoindre les gens ! Ça explique d'ailleurs pourquoi, après la défaite de celui de 1971, nous avons demandé un plan conjoint sans passer par un référendum.

RT. Cette victoire est attribuable au fruit de la concertation ainsi qu'à la diffusion de l'information auprès des producteurs. Les gros producteurs ou les meuniers d'envergure étaient présents lors de nos activités d'information et pouvaient faire valoir leurs craintes. Plusieurs se sont laissés convaincre.

Pour que nous puissions réaliser notre objectif consistant à recueillir le plus grand nombre de votes favorables au plan conjoint, une structure a également été mise en place. Nous avons créé un comité du référendum, un comité de coordination, ainsi qu'une équipe d'animateurs proposant un programme d'activités bien défini qui a été suivi par tous les groupes. La discipline, la détermination et l'esprit d'équipe ont été présents tout au long de cette période. L'UPA a aussi mis des ressources humaines et financières à notre disposition par l'entremise de ses divisions provinciale, régionale et locale.

RT. Je suis revenu à la Fédération et je suis devenu le vice-président de Laurent Pellerin l'année suivante. Laurent et moi, nous étions sur la même longueur d'onde, nous voulions créer une agence de vente.

Quand j'ai quitté la Fédération après la mise en place de l'encan électronique en 1989, j'ai ressenti une très grande satisfaction. Je me suis dit que j'avais fait ce qu'il y avait à faire. La création de la Fédération, le plan conjoint et l'agence de vente, j'y croyais déjà en 1966. J'étais peut-être en avance sur mon temps, mais ça avait toujours été mon objectif.

LE DÉVELOPPEMENT DE
LA PRODUCTION PORCINE

La production porcine québécoise connaît une croissance rapide entre 1975 et 1980. Durant cette période, on passe de 1,8 million de porcs produits annuellement à 4,5 millions. Plusieurs producteurs de lait industriel qui élevaient déjà des porcs en tant que production secondaire se spécialisent alors en production porcine. Bientôt, une directive gouvernementale interdit de produire du lait et du porc dans les mêmes bâtiments, ce qui encourage la spécialisation des producteurs porcins.

Cette augmentation de la production s'explique principalement par la croissance des exportations. Les abattoirs, qui se dotent de plus en plus de la certification fédérale, peuvent dès lors vendre en dehors de la province et même du pays. La conjoncture économique favorable profite tant aux producteurs intégrés qu'aux indépendants, tel que l'indique en 1979 le rapport annuel de la Fédération, décrivant la situation de 1978 :

« Un retard dans la reprise de production aux États-Unis, une hausse de la demande intérieure, la dévaluation du dollar canadien et la phénoménale augmentation du prix du bœuf, accompagnés d'une conjoncture mondiale favorable à l'exportation de notre produit, expliquent en grande partie le comportement de ce marché. »

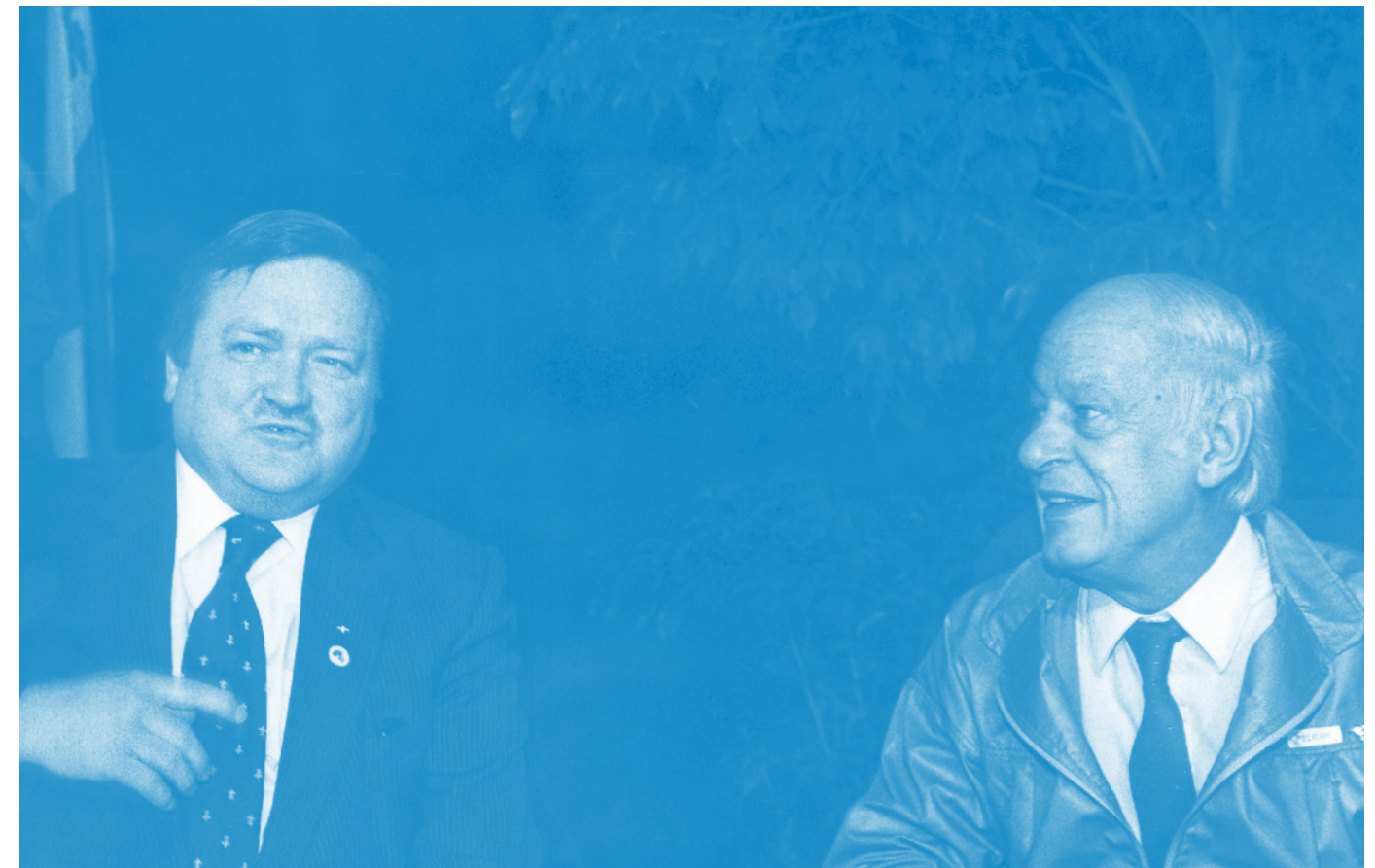
En 1977, le gouvernement péquiste et Jean Garon, son ministre de l'Agriculture, mettent en place un régime d'assurance stabilisation dans le secteur du porcelet. Le gouvernement appuie ainsi la croissance de la production en soutenant ces producteurs majoritairement indépendants. Quelques années plus tard, en février 1981, le ministre Garon annonce qu'un régime d'assurance stabilisation des revenus sera mis en place pour les producteurs de porcs d'engraissement dès que le plan conjoint aura été adopté par référendum. Certains y voient un appui à peine déguisé à l'acceptation du référendum. Le régime sera accessible aux producteurs qui sont propriétaires de leurs porcs et de leur équipement de production. Selon le ministre, la sécurité des revenus ainsi acquise leur permettra de choisir entre l'intégration ou la production indépendante.

Le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) est mis en place à un moment critique, où un certain nombre de producteurs sont en difficulté. Depuis 1979, beaucoup sont touchés par une épidémie de pleuropneumonie qui frappe particulièrement les porcelets. La crise des taux d'intérêt, qui ont grimpé jusqu'à 20% au tournant des années 1980, a également porté un coup massif aux éleveurs.

Plusieurs intégrateurs sont à bout de souffle, particulièrement ceux du réseau coopératif en plein effondrement. Il en va de même pour certains intégrateurs privés qui avaient surutilisé leur marge de crédit. Ces derniers prennent la décision de vendre leurs animaux à leurs intégrés, ce qui augmente le nombre de producteurs de porcs indépendants (Michel Morisset et collab., 2016). L'Office du crédit agricole collabore également, en mettant des prêts sans intérêt à la disposition des éleveurs en difficulté.

48

49



↑

De gauche à droite

Jean Garon, ministre de l'agriculture, et René Lévesque, premier ministre du Québec, au Parc des expositions agroalimentaires, en 1985.

© La Terre de chez nous

LE MINISTRE JEAN GARON IMPLANTE L'ASRA

Jean Garon a été aux commandes du ministère de l'Agriculture de 1976 à 1985, sous René Lévesque et le Parti québécois. Il est considéré comme le père de la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec* qui a été adoptée en 1978.

En production porcine, on lui doit particulièrement la mise en œuvre de l'ASRA, l'assurance stabilisation des revenus agricoles, qui garantit un revenu minimal aux agriculteurs lorsque les prix baissent. Cette loi a été votée en 1975 par le gouvernement libéral précédent, mais c'est Jean Garon qui la met en application. C'est en 1977, au tout début de son mandat, qu'il instaure l'ASRA pour les producteurs de porcelets. En 1981, il annonce que les producteurs-finisseurs profiteront également de ce régime.

| 1977
Mise en place
de l'ASRA.

| 1975
Vote de l'ASRA.

| 1979 – 1981
Épisodes de maladies.
Hausse des taux d'intérêts.

1966 | 1969 | 1972 | 1975 | 1978 | 1981 | 1984 | 1987 | 1993 | 1996 | 1999 | 2002 | 2005 | 2008 | 2011 | 2014



Publicité de la banane, diffusée en 1986 et 1987.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



1982

© La Terre de chez nous



1966

1969

1972

1975

1978

1981

1984

1987

LE LANCEMENT DE LA PROMOTION DU PRODUIT

En février 1983, les délégués présents à l'assemblée générale spéciale acceptent l'engagement de la Fédération dans un programme de promotion des produits du porc. En effet, les statistiques de l'époque font état d'une diminution de la consommation de ces produits. On demande alors à la firme Cossette Communication de produire un message télévisé qui fera la promotion de la saveur et de la polyvalence culinaire du porc frais. Au début de 1984, une publicité télévisée mettant en vedette Francine et Rémi Duval (Angèle Coutu et Jean Besré), de la série télévisée *Jamais deux sans toi*, popularise un nouveau slogan: «Ostin de porc!». Malgré cet effort de promotion, la Fédération se rend compte qu'elle ne parvient pas à changer l'image traditionnelle de viande grasse associée au porc, qui freine sa consommation.

La publicité de la banane, une idée géniale

René Turcotte est président du comité de promotion de la Fédération au moment où trois propositions de publicité lui sont soumises. Il rappelle que les discussions sont vives au sein de la Fédération. Certains veulent qu'on s'attaque à des initiatives visant à favoriser l'augmentation de la consommation, alors que d'autres estiment qu'il vaudrait mieux changer la perception des consommateurs qui délaissaient cette viande considérée comme trop grasse. «Nous avons choisi d'investir dans le changement de perception. La publicité de la banane, diffusée en 1986 et 1987, c'était une fameuse de bonne idée, se réjouit-il encore aujourd'hui. Elle nous a surtout permis d'atteindre notre but, qui était de convaincre les consommateurs que la majeure partie du gras des coupes de porc s'enlève comme une pelure de banane. Elle nous a également permis de remporter de nombreux prix en 1987, notamment ceux de l'Ordre des diététistes et du Publicité Club.»

Les retombées de cette campagne ont largement dépassé la simple augmentation de la consommation de porc au Québec. On a pu également constater qu'elle a eu un impact positif sur la crédibilité de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Bon nombre d'opposants au plan conjoint, qu'il fallait persuader d'adhérer à un mécanisme de mise en marché, ont été plus ouverts à la suite de cette publicité. Laurent Pellerin, président de la Fédération de 1985 à 1993, croit même qu'elle a contribué à faire accepter l'encan électronique. «La campagne avait été bien reçue, si bien qu'elle avait redoré l'image du porc. À partir de là, nous avons eu une meilleure réception auprès des éleveurs dans les régions. La Fédération venait de prouver qu'il était possible d'obtenir des résultats en agissant collectivement», se souvient-il.

PORC

La Fédération des producteurs de porcs entreprend une vaste consultation

- Une campagne de promotion
- Un projet d'agence de vente
- Une augmentation des prélevés

par Louise St-Pierre

Voilà les sujets que la Fédération des producteurs de porcs du Québec entend soumettre à la discussion des producteurs au cours des prochaines assemblées générales qui se tiendront dans toutes les régions. Cet ordre du jour a été adopté lors du dernier conseil d'administration de la Fédération. Et c'est vers la mi-janvier que l'on espère avoir terminé cette tournée qui précédera une assemblée générale spéciale de tous les producteurs.

Cette opération «relance du plan conjoint des producteurs de porcs» veut aussi sensibiliser les producteurs qui n'ont pas encore payé leurs contributions pour l'année 81-82 soit, 10 \$ pour l'année pour les naisseurs et 0,10 \$ par porc abattu pour les finisseurs.

Promotion du porc

C'est lors de l'assemblée générale de juin dernier que les délégués ont confié à la Fédération le mandat d'étudier la forme que pourrait prendre une

La Fédération propose donc à ses membres une campagne de promotion qui pourrait coûter entre 200 000 \$ et 300 000 \$. Le financement de cette campagne pour l'année 83 pourrait être assumé à part égale par la Fédération, le ministère de l'Agriculture du Québec et possiblement avec les abattoirs et l'association des charcutiers. Mais avant d'entreprendre une telle campagne de promotion, la Fédération suggère de procéder à une étude de marché pour identifier quel type de campagne de promotion sera le plus rentable. Cette étude devra être complétée en mars 1983 et financée par la Fédération et le ministère. Son coût: 40 000 \$.

Agence de vente

L'implantation d'une agence de vente fait l'objet d'une étude depuis l'automne. Rien de bien concret n'a encore été articulé et avant d'aller plus loin, la Fédération souhaite d'abord vérifier si les producteurs sont intéressés et comment ils imaginent une agence de vente.

Au départ, la Fédération veut que

ne veut pas nécessairement seulement des animaux", peut tout simplement servir de dialogue entre le producteur et tout en permettant à tous les producteurs de profiter de l'escapade. Comme instrument, l'agence de vente peut aussi être utile aux producteurs de porcelets, * toujours rassemblement des animaux telle agence de vente peut fonctionner électroniquement ou tout simplement par relais téléphonique.

Le financement du plan conjoint

Le financement du plan présentement en vigueur a été lors du référendum portant ception dudit plan. Pour l'avenir, la Fédération suggère aux producteurs des modifications qui permettront de rencontrer ses besoins.

Ainsi, on suggère que le producteur naisseur paie un prélevé de 7 \$ par truie réformée abattue. Le prélevé pour l'administration du plan pour le financement du déficitaire Fédération et 1 \$ pour la production. C'est dire que le producteur abattre 150 truies en inventaire abat 50 truies par année pour 375 \$ par année.

**LES ORIGINES DE
L'ENCAN ÉLECTRONIQUE**

Le vote positif au référendum sur le plan conjoint n'avait pas tout réglé, loin de là. En 1981, les communications sont pratiquement rompues entre la Fédération et l'industrie. Certains propriétaires d'abattoirs refusent toujours de percevoir les contributions à verser au plan conjoint. D'autres manifestations sont organisées devant les établissements concernés, et la Sûreté du Québec doit à nouveau intervenir. Il faudra une ordonnance de la Régie, en septembre 1982, pour que les abattoirs se conforment enfin et perçoivent ces contributions.

À l'assemblée générale annuelle de 1983, l'idée de créer une agence de vente poursuit son chemin, mais ce projet implique des discussions avec l'industrie. Et malheureusement, les relations sont tendues avec plusieurs de ses membres. Il faudra attendre l'AGA de 1984 pour voir l'adoption d'une résolution très explicite qui demande à la Fédération des producteurs de porcs du Québec de tenter des rapprochements avec les abattoirs et les autres intervenants de l'industrie. C'est en 1985 que Laurent Pellerin, de Nicolet, succède à Yvon Scalabrini; son vice-président sera René Turcotte. Le nouveau président se met immédiatement à l'œuvre et tente d'améliorer les relations avec le plus grand nombre possible d'intervenants du secteur porcin.

Appuyé par les éleveurs, il réussit même à rétablir le dialogue avec l'Office des producteurs de porcs du Québec (OPPO), qui avait si opiniâtrement combattu les référendums sur le plan conjoint. L'OPPO reconnaît en juillet 1985 la Fédération à titre d'administratrice du plan conjoint, mettant ainsi fin à dix années de vive opposition. Laurent Pellerin déclarera d'ailleurs au cours de l'AGA de 1986: « On a tenté au cours de l'année 1985 d'initier, d'améliorer et de développer des relations cordiales avec le plus grand nombre possible d'intervenants de l'industrie porcine. » En 1985, le projet d'encan électronique poursuit son chemin. Laurent Pellerin et son équipe consultent leurs membres, apportent des ajustements au projet et organisent de multiples rencontres avec la Coopérative fédérée de Québec, les abattoirs, les meuniers, le Conseil des viandes du Canada (Québec) et autres acteurs de la filière. On organise un voyage d'études dans la province voisine pour rencontrer le Ontario Pork Producers' Marketing Board. Cet organisme, fondé en 1946 et dirigé par les producteurs de porcs de l'Ontario, a toujours été une grande source d'inspiration pour les visiteurs québécois.

L'objectif de la Fédération et de son président est de favoriser la concurrence entre les abattoirs, grâce à l'encan, pour obtenir de meilleurs prix, avec pour cible les prix du porc américain. Laurent Pellerin reconnaît que les réticences auxquelles il s'est heurté au cours d'une première tournée d'information et de consultation auprès des producteurs lui ont permis de bonifier le projet avant d'effectuer une seconde tournée.

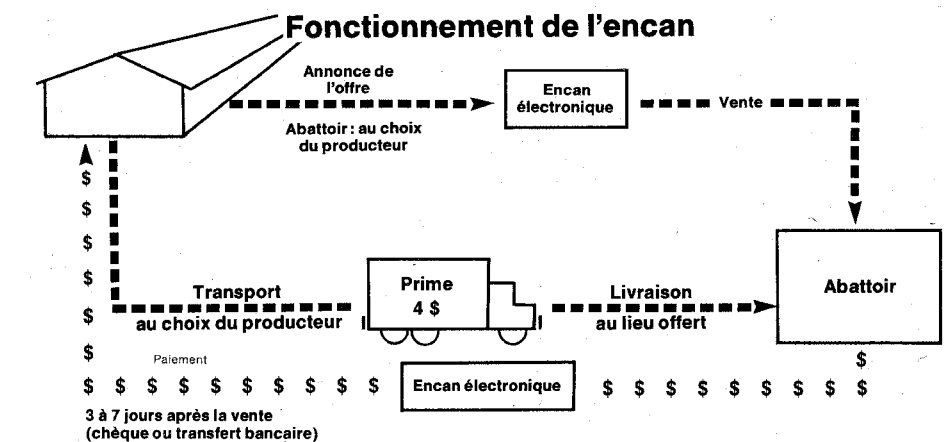
52

53

SUSPENSE JUSQU'À LA DERNIÈRE MINUTE

Au matin du 3 mars 1989, date prévue pour le premier encan électronique, il manque encore une signature pour assurer son démarrage. Tous les abattoirs sauf un ont déjà signé l'entente, mais la conclusion de l'accord est conditionnelle à ce que tous les autres abattoirs aient signé. La signature manquante peut donc à elle seule faire échouer le projet. Le 3 mars 1989, à 9 heures du matin, dans les bureaux de la Fédération, la quarantaine d'employés attendent avec fébrilité le signal du départ.

À 6 heures du matin, ce jour-là, Laurent Pellerin se présente à la résidence du propriétaire du dernier abattoir pour obtenir cette précieuse et indispensable signature manquante. L'histoire ne rapporte pas la teneur des échanges entre les deux hommes, mais à 9 heures, le 3 mars 1989, le premier encan électronique peut démarrer. Tous les abattoirs ont volontairement signé.



→

Le 16 octobre 1986

© La Terre de chez nous

1981 Yvon Scalabrini, président. Adoption du plan conjoint.	1984 Rapprochement de l'industrie.	1985 Laurent Pellerin, président.	1989 Démarrage de l'encan.
---	--	---	----------------------------------

Laurent Pellerin,
président
de la Fédération
des producteurs
de porcs du Québec
de 1985 à 1994.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

«
L'ENCAN
ÉLECTRONIQUE
ÉTAIT
UNE IDÉE
AVANT-
GARDISTE.
»

LAURENT PELLERIN

Laurent Pellerin, originaire du Centre-du-Québec, s'est joint au comité exécutif de la Fédération en 1983, à l'âge de 36 ans. Devenu président en 1985, il a travaillé avec son équipe à la mise en place de l'encan électronique. En 1993, il est devenu président de l'UPA.

QUESTIONS

On vous considère, avec votre équipe, comme le grand initiateur de l'encan électronique. Cet encan, qu'est-ce qu'il a changé?

Comment se déroulait la mise en marché du porc à votre arrivée à la présidence de la Fédération, en 1985?

Il y avait deux idées révolutionnaires pour l'époque: d'abord, celle de procéder à des ventes fictives, et de plus, d'adopter la voie électronique, n'est-ce pas?

Pour convaincre tout le monde d'accepter l'encan électronique, vous avez proposé ce que vous avez appelé «le beau risque». De quoi s'agissait-il?

Quel bilan faites-vous de l'implantation de l'encan électronique?

RÉPONSES

L.P. Globalement, il a apporté une concurrence accrue entre les abattoirs et de meilleurs prix pour les producteurs. Il a constitué un tournant en ce qui concerne la perception que l'industrie avait des producteurs de porcs. Après la mise en place de l'encan électronique, au lieu d'être boudés, nous étions désormais recherchés pour participer aux activités du secteur, comme le Congrès du porc et bien d'autres. Nos relations sont devenues plus harmonieuses, ce qui a favorisé des partenariats ainsi que la naissance de la filière porcine. **L.P.** Il y avait eu, pour ce qui est des porcelets et des porcs d'engraissement, des projets de mise en marché, qui avaient été rejetés. Le tout était très nébuleux. Nous sommes donc repartis de zéro et avons entrepris une tournée de consultation dans toutes les régions du Québec. Nous sommes également allés voir ce qui se faisait ailleurs. Nous avons fait une tournée de visites en Ontario et aux États-Unis, nous sommes allés en France voir l'encan du porc breton. Nous avons glané à gauche et à droite les idées qui nous intéressaient pour concocter notre recette, car nous voulions faire encore mieux que ce que nous avions vu. C'est ainsi que s'est graduellement imposé le concept d'un encan électronique.

L.P. Notre visite en Ontario, où les ventes se faisaient par télécriteur, nous a convaincus qu'il fallait éviter de tenir des parcs de regroupement des porcs et de procéder à la vente de lots *in situ*. Cette formule exigeait trop de manipulation des porcs et des coûts de transport élevés. Nous avons eu l'idée de proposer des ventes fictives, l'acheteur ne sachant pas d'où venaient les porcs. C'était révolutionnaire! Il faut se rappeler que personne n'avait de iPad à l'époque. Ajouter le volet électronique à la vente, c'était également avant-gardiste. D'autant plus que nous voulions non seulement informatiser la vente, mais aussi mettre en place le transfert des données électroniques ainsi que le paiement par virement automatique, qui était beaucoup plus rapide.

L.P. Les producteurs de porcs adhéraient à l'idée de l'encan électronique, mais certains meuniers exprimaient des réticences. Ils craignaient de perdre des avantages qu'ils s'étaient négociés avec les abattoirs au fil des années. Avec l'encan électronique, nous leur proposons d'introduire un peu de concurrence entre les abattoirs pour faire monter les prix et se rapprocher du prix américain. Tout cela pour des frais de fonctionnement de seulement 0,35 \$ par porc, c'était effectivement un beau risque. Et ça a marché!

L.P. Nous avons eu des augmentations des prix des porcs à la suite de l'instauration d'une concurrence accrue entre les abattoirs. En 1992-1993, nous avons même obtenu plus que le prix américain. En plus de tous les autres avantages qui ont aidé les producteurs de porcs à différents niveaux, l'encan électronique a eu de fortes retombées positives sur l'image et la crédibilité de la Fédération. Et à l'intérieur de l'agriculture québécoise, de même qu'au sein de l'UPA, la production porcine a pris sa place. Cela faisait partie de mes objectifs.

1989

—

2009



Les producteurs
assument leurs
responsabilités
À l'aube d'une
nouvelle ère,
une autre façon
d'envisager
le futur pour
les éleveurs
voit le jour.

L'année 1989 est marquante pour les producteurs de porcs du Québec et pour leur Fédération. Des décennies d'efforts trouvent leur aboutissement dans la mise en place de l'encan électronique et la signature de la première convention de vente. À l'avenir, tous les porcs produits seront vendus suivant un même mécanisme, classés par une tierce partie indépendante, et, surtout, ils se verront attribuer un même prix et seront payés dans un délai raisonnable et convenu.

Toutefois, malgré la satisfaction que suscitent ces avancées, les deux décennies qui suivent amènent leur lot de nouveaux défis. Le mécanisme de mise en marché doit être ajusté à plusieurs reprises pour s'adapter à l'évolution des structures de production, d'abattage et de marché; la communication devient un enjeu incontournable à l'interne comme à l'externe; le réseautage avec les autres maillons de l'industrie s'impose et l'ancrage de la production dans la société québécoise exige des efforts soutenus et des solutions nouvelles.

←

Salle de l'encan
électronique, 1989

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

→

1989

© La Terre de chez nous

PORC : ENCAN ÉLECTRONIQUE

On part le 3 mars

Cette fois, ça y est ! L'encan électronique du porc tiendra sa première vente le vendredi 3 mars, à 9 h 00. La Régie des marchés agricoles a officiellement approuvé, la semaine dernière, le règlement sur la vente des porcs de la Fédération, qui entrera en vigueur le 24 février.

Rappelons que la Régie rendait, il y a deux semaines, une décision conditionnelle appuyant en principe le règlement, à la suite des audiences publiques qui ont eu lieu le 14 décembre dernier. Dans cette décision, elle demandait à la Fédération d'apporter certaines modifications aux clauses concernant les acheteurs et de démontrer que les conventions avec les principaux abattoirs pourraient être conclues dans un délai raisonnable. Ces « difficultés » ayant été réglées à la satisfaction de la Régie, rien n'empêche plus l'encan de démarrer.

I.P.

PORC : ENCAN ÉLECTRONIQUE

PORC : E

PORC : E

L'ENCAN ÉLECTRONIQUE

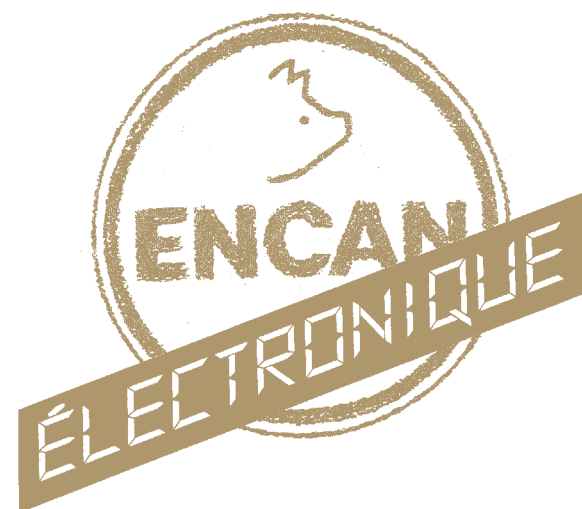
L'encan électronique constitue une petite révolution dans le monde de la mise en marché du porc. Si pareil mécanisme était très attendu, il faut admettre qu'il bouleverse les habitudes des producteurs comme celles des acheteurs. Les porcs sont mis en vente de façon virtuelle; les acheteurs ne se déplacent plus et le paiement se fait par voie électronique. Il s'agit d'une rupture radicale avec les anciennes habitudes. Un an après son démarrage, Laurent Pellerin considère déjà que l'encan électronique a atteint ses objectifs. Les producteurs ont tous obtenu de meilleurs prix et le paiement de leurs porcs a été fait dans les délais prévus. Et ils se sont rapidement adaptés au nouveau système. L'accès à des données d'abattage informatisées s'est également avéré un outil de gestion très utile, permettant de développer des bases de données. La Fédération et l'industrie disposent ainsi d'informations facilement accessibles et suffisamment fiables pour améliorer la qualité du produit et les conditions de sa mise en marché.

Si la Fédération et les producteurs de porcs trouvent leur compte dans le nouvel encan, il en va de même pour l'industrie. Jean Bienvenue, du Groupe Olympia, reconnaît volontiers que l'encan électronique a eu des retombées intéressantes non seulement pour les éleveurs, mais également pour les abattoirs et pour l'ensemble du secteur porcin. « On a assisté à une meilleure transparence des mécanismes et des échanges », a-t-il déclaré au cours d'une entrevue publiée dans le magazine *Porc Québec*. « Les règles du jeu étaient bien établies et claires pour tout le monde. »



LES AVANTAGES DE L'ENCAN ÉLECTRONIQUE

- Prix plus élevés et uniformisés pour tous
- Garantie de paiement
- Réduction des coûts des transactions
- Baisse des coûts de transport
- Classement des porcs effectué par une tierce partie
- Délais de paiement raccourcis
- Approvisionnement simplifié pour les abattoirs



62

63

PRIX OCTAS 1990 POUR L'ENCAN ÉLECTRONIQUE

Le 2 juin 1990, au cours de son gala annuel, la Fédération de l'informatique du Québec annonce qu'elle accorde le prix Octas 1990, secteur PME, à la Fédération des producteurs de porcs du Québec pour son système d'enchère électronique. Ce prix qui vise, encore aujourd'hui, à reconnaître l'excellence dans le domaine des technologies de l'information lui est remis devant près de 900 participants issus des milieux politique, financier, industriel et médiatique.

Les membres du jury ont été impressionnés par le fait qu'à l'époque, il s'agit du seul système d'enchères où le prix de vente est fixé à partir de lots fictifs. Ils ont aussi apprécié le haut degré d'informatisation qui caractérise le système et le transfert des données électroniques à l'ordinateur central, ainsi que le paiement par virement automatique. Le système d'enchère électronique s'est également vu décerner un certificat Octas d'excellence dans le cadre de ce gala.

↑
René Turcotte, vice-président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec de l'époque, son épouse Jacqueline Turcotte, Jacques Renaud, alors directeur de l'encan électronique du porc, et Linda Marchand, directrice adjointe, présentent fièrement le certificat « Octas de l'excellence », accompagné du trophée original « Octas de l'organisation, secteur PME ».

© René Turcotte

| 1990
Prix Octas.

| 1985
Laurent Pellerin,
président.

| 1989
Démarrage
de l'encan.

| 1994
Préattributions.

LES PRÉATTRIBUTIONS

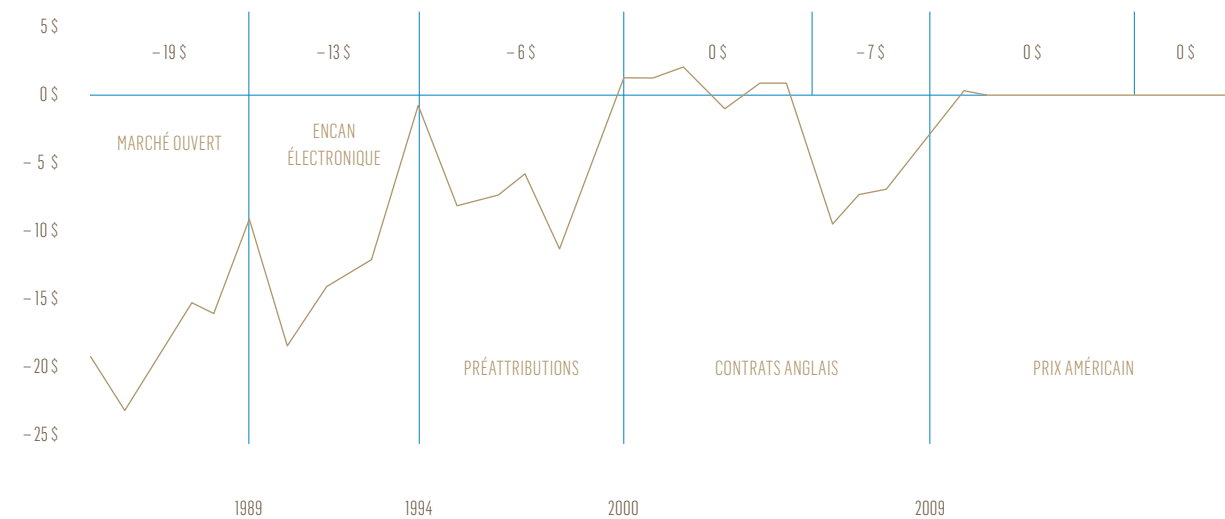
En créant plus de concurrence entre les acheteurs, les producteurs de porcs ont obtenu de meilleurs prix courants avec l'encan électronique. Mais l'évolution rapide de la concurrence va exiger des ajustements. Les deux plus importantes entreprises d'abattage, Turcotte et Turmel, de la Coopérative fédérée, et Olympia, de la famille Bienvenue, annoncent leur fusion en 1991. Or, cette nouvelle entreprise effectue l'abattage de plus de 70% des porcs du Québec. Le mécanisme de vente n'a pas été conçu pour faire face à pareille concentration et risque de montrer ses limites rapidement. Il faut réagir.

La Fédération fait appel à Michel Morisset, économiste et professeur à l'Université Laval, qui propose d'instaurer un système de préattribution des porcs, un certain nombre étant ainsi réservés à chacun des abattoirs en fonction de son historique d'achat. Les animaux non répartis continueraient à être mis aux enchères au moyen de l'encan électronique.

En janvier 1994, le nouveau système entre en vigueur et les producteurs, comme leurs partenaires acheteurs, démontrent leur capacité à répondre rapidement aux nouvelles conditions de la concurrence. Les abattoirs, de leur côté, obtiennent une meilleure garantie d'approvisionnement. Quelques années plus tard, cette assurance de recevoir en quantité et en qualité les animaux dont ils ont besoin est renforcée par la mise en place d'un mécanisme de vente supplémentaire, le contrat. Celui-ci permet d'améliorer la planification pour les abattoirs et, au fil des ajustements apportés à l'encan électronique initial, d'offrir de meilleur prix pour les producteurs. Le contrat ouvre aussi la porte à l'arrivée de nouveaux abattoirs.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉCART DE PRIX
AU QUÉBEC ET DE LA RÉFÉRENCE AMÉRICAINE

DE 1984 À 2016 — \$ / 100 kg



Sources:
USDA,
Les Éleveurs
de porcs
du Québec



Les nombreuses discussions et la concertation qui ont donné lieu à la création de l’encan électronique se poursuivent après la mise en place de ce système. «Le marché évoluait, la manière de faire des affaires aussi. Dorénavant, on s’associait et on négociait. On prenait davantage le temps d’écouter et de discuter. On pouvait procéder à des ajustements en cours de route pour contrer les obstacles», se rappelle Jean Bienvenue.

L’arrivée de l’encan électronique a contribué à créer un meilleur climat au sein de toute l’industrie. Il est devenu plus facile de se parler, ce qui a contribué à ce que les différents intervenants de l’industrie s’engagent davantage dans la mise en place de nouveaux outils. Cette volonté de coopérer a amené certains à faire un voyage au Danemark en compagnie des représentants de la Fédération.

Cette visite chez le principal concurrent du Canada sur les marchés mondiaux convainc les visiteurs québécois de la nécessité d’approcher différemment leurs relations ainsi que les marchés. Voici ce qu’en dit Jean Larose, dans une série d’articles publiés dans *Porc Québec* en février et en mai 1991.

« Une des forces de la filière porcine danoise est sa structure bien intégrée permettant une concertation efficace et rapide de chacune de ses composantes. L’obsession de la qualité de leur produit est une autre caractéristique de l’organisation danoise [...] Cette description des forces de l’industrie porcine danoise soulève plusieurs questions quant à l’orientation que nous voulons donner à notre secteur et aux actions à entreprendre pour maintenir son dynamisme et sa vitalité. »

Au cours des mois qui suivent, deux nouvelles organisations seront mises sur pied. Si plusieurs raisons peuvent expliquer leur apparition, l’exemple danois n’y est pas totalement étranger. Ces deux organisations ont comme mission commune une mobilisation du plus grand nombre de partenaires de la filière au Québec. Au cœur de ces organisations, la FPPQ joue un rôle moteur.

Création du Centre de développement technique de l’industrie porcine du Québec

SE DÉMARQUER ET COMMUNIQUER

Les producteurs ne vivent pas isolés du monde qui les entoure et qui conditionne leur environnement. Or, devant l’explosion de la communication des dernières décennies, tant par la multiplication des messages que des médias, les producteurs se doivent d’agir. Ils mettent d’abord l’accent sur deux fronts : la communication interne, et la publicité et la promotion de leurs produits.

Dès 1990, la Fédération présente fièrement à ses délégués son premier numéro du magazine *Porc Québec* tiré à 6 000 exemplaires sur du papier recyclé – la Fédération agit en précurseur et illustre déjà ses préoccupations environnementales. Hélène Perrault, sa première rédactrice en chef, s’y consacrera avec énergie jusqu’en 2001. Pour le président, Laurent Pellerin, il faut trouver un véhicule pour communiquer les enjeux et les initiatives stratégiques de la FPPQ aux producteurs, tout en leur transmettant une foule de données techniques sur l’élevage. Le nouveau magazine répond à ce besoin. Aujourd’hui, après plus de 25 ans, 105 numéros ont été publiés, et les revenus autonomes du magazine ont permis d’en assurer la gratuité pour les producteurs.

66

67

TABLE FILIÈRE DE CONCERTATION

- Lieu de concertation permanent
- Plan stratégique de développement
- Base élargie à tous les membres de la filière
- Leadership de la FPPQ

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC – CDPQ

- Gestion de la qualité
- Gestion sanitaire
- Génétique
- Recherche appliquée et transfert technologique
- Financement conjoint MAPAQ — éleveurs

| 1990
Voyage au Danemark.
Création de la Table filière porcine.
Premier numéro de *Porc Québec*.

| 1985
Laurent Pellerin, président.

| 1989
Encan électronique.

| 1994
Préattributions.



LA PROMOTION DE LA VIANDE DE PORC

Le deuxième front qui va interpeller les producteurs a trait, cette fois, à leur produit lui-même, la viande de porc. Alors que la publicité devient omniprésente dans les médias et que tous les secteurs de l'alimentation vantent les mérites et les vertus de leurs produits, les producteurs de porcs ne sont pas en reste. Une première grande campagne télévisée est orchestrée pour démystifier l'image de la viande porcine comme étant grasse.

Après le succès retentissant de la publicité « Gardez-vous la pelure quand vous mangez une banane ? » la Fédération poursuit ses efforts pour faire passer le message que le porc est une viande plus maigre qu'on le croit avec la campagne « Bien oui ! » L'année 1990 marque le lancement de cette campagne et du plan triennal de marketing. Les producteurs choisissent leurs cibles avec soin : 80 % du budget est alloué aux consommateurs en général, 15 % aux décideurs de l'alimentation (restaurateurs et bouchers) et 5 % pour rejoindre les professionnels de la santé (médecins et diététistes).

De 1993 à 1997, la Fédération maintient sa démarche pour modifier la perception de la viande de porc au sein du grand public. C'est durant cette période que la campagne « Le cochon à son meilleur » voit le jour. Toujours basée sur l'humour, la coquine Marinette avoue son penchant pour les « trucs cochons » que lui inspire le porc du Québec. La Fédération favorise à cette occasion l'utilisation de la télévision, de la radio et des magazines pour rejoindre les consommateurs de 25 à 49 ans, principal groupe ciblé par la campagne publicitaire.

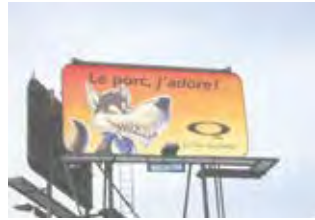
À la fin des années 1990, les nutritionnistes sonnent l'alarme. Selon eux, une grande consommation de viande rouge pourrait être à l'origine de certains cancers. La Fédération réagit en présentant le porc comme une viande blanche : « Le porc du Québec, la viande blanche au goût du jour » est mis en ondes de 1998 à 2000. En plus d'insister sur le fait que le porc est une viande blanche et saine, la campagne veut faire découvrir son bon goût, sa tendreté et sa valeur nutritive. Le site Internet de la Fédération, mis en ligne en 2000, attire déjà des milliers d'internautes à la recherche de nouvelles idées culinaires. Multipliant les moyens, la Fédération lance également le livre de recettes *Le porc en toutes saisons* qui lui vaudra le prix « Cuisine Canada 2002 ».

Les campagnes annuelles se poursuivent et adaptent le message au goût du jour. La campagne (2003) « Que je t'aime ! » présente des « tranches » de vie où la viande de porc est l'élément déclencheur d'une amusante scène du quotidien entre une mère et son jeune adolescent – joué par Xavier Dolan – qui raffole particulièrement des porc-burgers. Même Guy A. Lepage prête son concours à une publicité sur le porc.



↑

« Le porc, une viande grasse ?
Voyons donc ! »
1998



↑

« Le porc, j'adore ! »
2002



↑

Xavier Dolan
« Que je t'aime ! »
2003



↑

« Ose le rose »
2005

Un

Les efforts publicitaires de la Fédération des producteurs de porcs du Québec ont été récemment reconnus par l'Université Laval dans le cadre de l'édition 90 de son Forum marketing et publicité. S'étant démarquées des 50 affiches soumises dans la catégorie « Affiche », les trois affiches retenues par les juges en finale étaient toutes trois des réalisations de la FPPQ faisant partie des pièces de la promotion, « Le porc, expressément délicieux ». Un « Diapason » qui n'a pas fini de faire du bruit...

La Terre de chez nous, 1990

« Diapason pour la »

FPPQ

| 1991
Création
de CPI.

| 1990
Diapason.

| 1984
Lancement
de la promotion.

| 1990 – 2005
Campagnes pour
une viande maigre.

SAISIR LES OCCASIONS
DE MARCHÉS

Négocier, communiquer, s'organiser sont certes des tâches importantes pour les producteurs de porcs réunis sous l'égide de leur fédération. Mais la première fonction des producteurs et de toute l'industrie demeure celle de produire, et elle implique de profiter des occasions des marchés nationaux et internationaux.

Le Québec avait déjà connu une phase de développement intense de l'exportation de 1975 à 1980. Les producteurs et l'industrie avaient alors presque fait tripler la production. Les années qui suivent montrent que l'aventure sur les marchés étrangers n'est pas nécessairement de tout repos, surtout si le marché principal est américain. Nos voisins du Sud ont en effet la fâcheuse tendance à ressortir régulièrement les armes commerciales du protectionnisme en période plus difficile. Les années 1980 et le début des années 1990 sont ainsi marqués par l'imposition répétée de droits compensateurs qui entraînent des frais juridiques et limitent l'accès au marché américain.

À cet égard, l'avènement de Canada Porc International (CPI) n'est pas étranger à une volonté d'être moins dépendant de l'unique marché américain et de ses soubresauts. La mise sur pied de cette organisation implique toutefois une nouvelle étape dans le processus de concertation et de maillage entre production et abattage. Il faudra convaincre les acteurs canadiens du bien-fondé de pareille entreprise. Laurent Pellerin, Jean Bienvenue et Gilles Lavoie, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, s'attellent à la tâche.

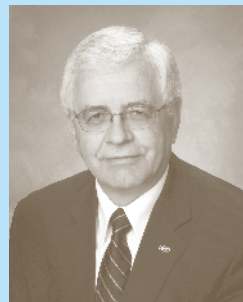
CANADA PORC INTERNATIONAL

- Faire face au protectionnisme américain
- Diversifier les exportations
- Faciliter la négociation des accès aux marchés extérieurs

- Faire la promotion du porc canadien
- Se donner des objectifs nationaux ainsi que des normes canadiennes
- Mobiliser les partenaires de partout au pays

Pour Jacques Pomerleau, PDG de CPI, la priorité numéro un de son organisme a toujours été et demeure de favoriser l'accès du porc canadien aux marchés internationaux. « Nous le faisons de concert avec les organismes gouvernementaux », précise-t-il. C'est ainsi que le Japon, la Corée, la Chine, la Russie sont devenus des clients. À ce jour, le porc du Canada est apprécié dans près de 94 pays, ce qui fait de notre pays le troisième exportateur mondial de porcs après les États-Unis et l'Union européenne.

« Dans ce contexte, il est très important pour nous de faire reconnaître l'Assurance qualité canadienne (AQC^{MD}) à la ferme. La traçabilité, nos engagements en bien-être animal, la salubrité et l'innocuité de notre production nous ouvrent les portes du monde entier », a déclaré Jacques Pomerleau lors du 25^e anniversaire de CPI. Après une stagnation de la production de près de quinze ans, de nouvelles ouvertures vont apparaître à partir de 1995. L'augmentation de la taille du marché international, alors que deux fournisseurs majeurs, Taïwan et les Pays-Bas, rencontrent des problèmes sanitaires sérieux, constitue une occasion que les producteurs québécois saisissent et pour laquelle ils feront les investissements nécessaires. Aujourd'hui, 70% de la production québécoise est exportée, ce qui correspond à 47% des exportations canadiennes de porc et à 25% des exportations bioalimentaires du Québec. Le Québec détient, grâce à son maillage serré, 4% du marché international de la viande porcine!



↑
Jacques Pomerleau,
président de Canada
Porc International
de 1991 à 2016.

© Canada
Porc International

| 1991
Création
de CPI.

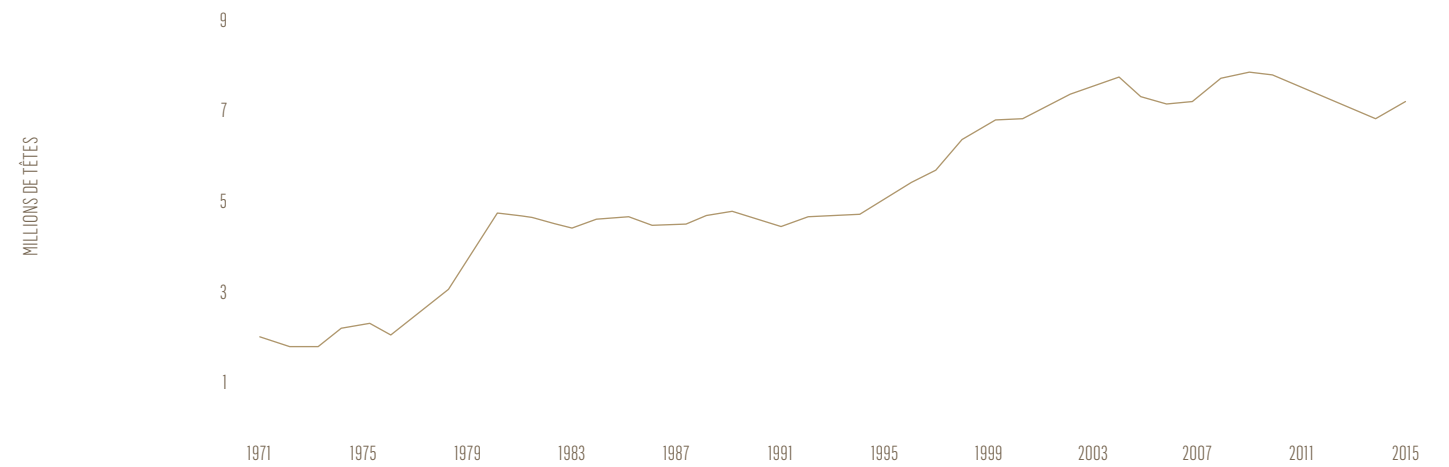
| 1990
Voyage au
Danemark.
Création de
la Table filière
porcine.

→

Source :
Les Éleveurs
de porcs
du Québec

L'ÉVOLUTION DE LA
PRODUCTION DE PORCS AU QUÉBEC

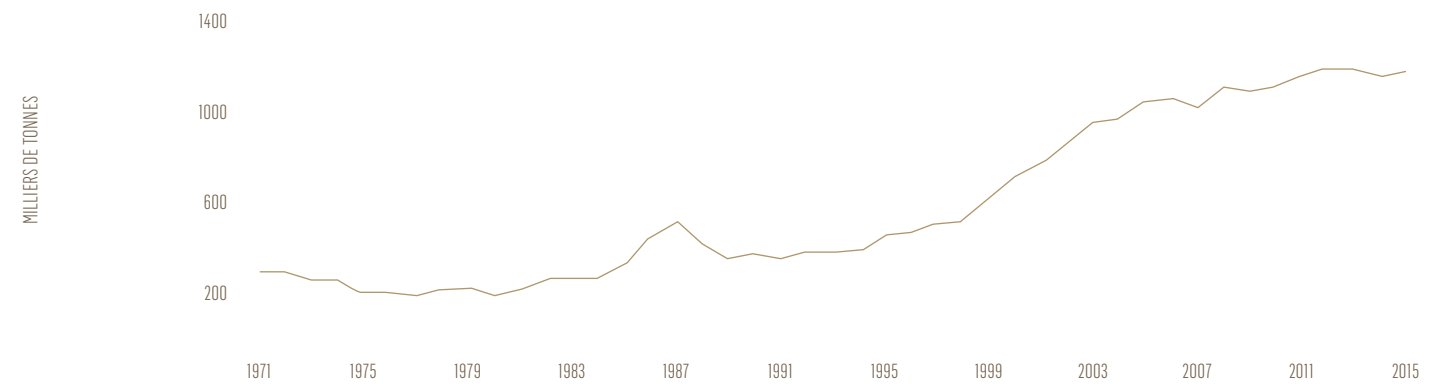
DE 1971 À 2015



→
Sources :
Statistique
Canada,
CATSNET
Analytics

L'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS
CANADIENNES DE VIANDE PORCINE

DE 1971 À 2015



↑

EN 2015,
LES CINQ PRINCIPAUX
MARCHÉS DU PORC CANADIEN,
EN VALEUR



États-Unis



Japon



Chine



Mexique



Corée du Sud

Porcs

Pork

豚

猪

Cerdo

돼지

Porc

TOKYO - Parlez du porc québécois au délégué général du Québec à Tokyo, et il frétille. «Le porc que nous vendons au Japon est différent du porc que l'on vend aux États-Unis, déclare Robert Keating. C'est un produit à valeur ajoutée, fait avec des animaux qui ont les mêmes caractéristiques génétiques que le porc japonais, et coupé en grande partie à la main par un boucher selon les exigences du marché japonais.»

M. Keating a de quoi jubiler, car le Québec a écoulé 353 M\$ de produits d'abattage et de transformation d'animaux, essentiellement du porc, en 2004. Il s'agit d'une augmentation de 40,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Et ce, malgré le fait que le volume de porc exporté au Japon a baissé, car sa valeur a augmenté.

Pour M. Keating, c'est une excellente stratégie dans le contexte du moratoire sur l'augmentation de la production porcine. «Alors, on va améliorer la valeur des produits, explique-t-il. En faisant du sur-mesure, on augmente la valeur.»

Le Québec a franchi en 2004 le seuil du milliard de dollars d'exportations au Japon, cumulant un chiffre d'affaires de 1 097 310 000 \$, une augmentation de 24,5 pour cent par rapport à 2003. Par comparaison, le Québec n'a écoulé que 686 M\$ de produits en Chine l'an dernier.

Le Japon est devenu le troisième plus gros marché d'exportation des produits québécois, derrière les États-Unis et talonnant le Royaume-Uni. Alors que les données publiées le 16 janvier par Statistique Canada montrent que les exportations de l'ensemble du Canada stagnent depuis quelques années, celles du Québec durant la même période sont en nette progression dans des secteurs très diversifiés. Certains produits agricoles, dont le porc, ne sont que quelques exemples.

L'on aurait tort de sous-estimer le Japon comme marché d'exportation, car c'est un pays qui s'ouvre de plus en plus aux produits étrangers. Les estimations de l'OCDE montrent que bien que l'économie du Japon ne s'accroîtra que de deux pour cent dans les deux prochaines années, son taux d'importation va grimper de sept pour cent. Oui, l'accès à ce marché demeure difficile pour les marchandises que le Japon produit déjà à grande échelle, comme le riz, mais le Québec n'en a pas.

En outre, les Japonais délaissent de plus en plus des secteurs économiques où ils font moins bien au profit des activités où ils sont champions, comme l'automobile. C'est une occasion pour l'industrie porcine québécoise. «Si on produit une viande de meilleure qualité à meilleur coût, ils vont venir la chercher», affirme François Gaudreau, directeur des services économiques à la Délégation générale du Québec à Tokyo.

D'autres secteurs fonctionnent très bien aussi. Par exemple, la facture des exportations de fèves soja s'est élevée à 49 M\$ l'an dernier, une hausse de 132 pour cent. Ici aussi, il s'agit d'un produit fait sur mesure pour le marché japonais. En effet, le Québec produit exclusivement une variété non-OGM de soja appelée «natto» utilisée au Japon pour faire un mets de fèves soja fermentées, gluantes et odoriférantes du même nom, dont se régalaient les habitants de la grande région de Tokyo.

La Terre de chez nous, février 2005
Richard Smith

Le Japon
3^e plus gros
marché
d'exportation
pour
le Québec

Les producteurs sont exaspérés

LE SIÈGE DE L'AUTOROUTE 20

Affronter les marchés n'engendre pas que des moments euphoriques. Cela signifie aussi faire face aux cycles de prix, bien connus dans le secteur porcin. Un moment particulièrement dramatique mérite d'être souligné. À l'automne 1998, un déséquilibre brutal entre l'offre de porcs et la capacité d'abattage existante aux États-Unis entraîne une dégringolade du prix américain, celui qui sert de référence au Québec. Du jamais-vu. Pour parer à ces phases baissières, le gouvernement du Québec avait instauré dans les années 1970 et 1980 un programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Or, une révision du programme effectuée quelque temps auparavant a réduit de façon importante le revenu assuré. Cette conjonction d'événements amène un groupe de producteurs de porcs à occuper l'autoroute 20 du 18 au 22 septembre. Jean-Charles Gagné, journaliste à *La Terre de chez nous*, rapporte : « Ils étaient 350 à prendre l'autoroute 20 d'assaut à la hauteur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, dès 6 heures du matin, le 18 septembre. Ils venaient de la Mauricie, de Saint-Hyacinthe et du Centre-du-Québec, la région à l'origine du projet. Sur le kilomètre soustrait à la circulation, ils ont dressé des tentes et délimité un enclos électrifié pour contenir plus d'une centaine de truies. Ils avaient apporté des génératrices, des balles de foin, de la nourriture pour les animaux. »

Déterminé à avoir gain de cause, Jean-Guy Vincent, le président du Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec déclare : « Les éleveurs quitteront les lieux seulement quand ils auront l'assurance de pouvoir vivre chez eux, de ne plus travailler à perte ni emprunter pour vivre. » Ce cri de désespoir sera entendu en haut lieu, et des mesures temporaires – dont certaines deviendront permanentes – sont mises en place. La mobilisation des producteurs et de leur Fédération aura été essentielle à ce déblocage, encore une fois. Les producteurs libèrent l'autoroute dans l'ordre.

↑

Septembre 1998

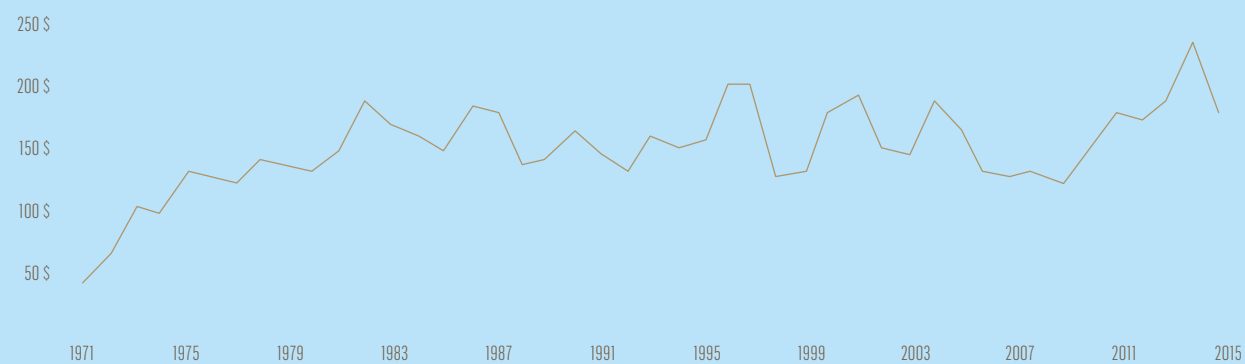
© *La Terre de chez nous*

→

Source :
Les Éleveurs de porcs du Québec

L'ÉVOLUTION DU PRIX DU PORC DU QUÉBEC

DE 1971 À 2015 — \$/100 kg



76



↑

Les éleveurs de porcs bloquent l'autoroute 20, 1998.

© *Les Éleveurs de porcs du Québec*

77



↑

La messe du dimanche lors du blocage de l'autoroute 20, 1998.

© *Les Éleveurs de porcs du Québec*

→

La police anti-émeute lors du blocage de l'autoroute 20, 1998.

© *Les Éleveurs de porcs du Québec*



←

De gauche à droite

Jean-Guy Vincent, président du Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec, Clément Pouliot, président de la FFPO et Laurent Pellerin, président de l'UPA, réunis lors d'une conférence de presse sur l'autoroute 20, en 1998.

© *Les Éleveurs de porcs du Québec*



| 1998
Blocage de l'autoroute 20.

| 1994
Charles Proulx, président.

| 1997
Clément Pouliot, président.

Clément Pouliot,
président
de la Fédération
des producteurs
de porcs
de 1997 à 2003.

© La Terre de chez nous

« LA CRISE D'ACCEPTA- BILITÉ SOCIALE A CHANGÉ LA PRODUCTION. »

CLÉMENT POULIOT

Clément Pouliot, de la Beauce, a été élu deuxième vice-président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec en 1995. Il sera élu président de la Fédération en 1997 et quittera son poste en 2003. Il aura à faire face, avec son conseil d'administration, à la crise d'acceptabilité sociale de la production porcine. Une crise qui a donné lieu à la contestation citoyenne, à un moratoire, ainsi qu'à la création de la Commission sur le développement durable de la production porcine du BAPE.

QUESTIONS

Comment les producteurs de porcs ont-ils vécu la contestation citoyenne?

Comment la Fédération a-t-elle réagi devant tant de critiques?

Quelles mesures concrètes ont été prises?

Comment la crise d'acceptabilité sociale a-t-elle marqué la Fédération?

Comment avez-vous accueilli le moratoire?

La participation de la Fédération aux travaux du BAPE a-t-elle été utile?

RÉPONSES

C.P. Les producteurs ont d'abord été surpris. En effet, nous ne pensions pas que nous pouvions être attaqués pour nos pratiques. Nous étions fiers de nourrir le monde et nous pensions que les inconvénients liés à la production étaient considérés comme normaux dans le milieu de l'agriculture. Or, nous nous faisons critiquer sur les perrons d'église, il y avait des manifestations contre les porcheries, et les médias se montraient très ouverts aux contestataires. Au début de la crise, les producteurs ont ressenti de la colère, mais graduellement, nous avons bien dû nous rendre compte que nous devons faire preuve de résilience plutôt que de résistance. Autrement dit, il fallait s'adapter, et non se confronter.

C.P. La Fédération a été forte et a décidé de se faire aider. Nous avons engagé du personnel pour faire face à nos problèmes en matière d'environnement et de communication. Il fallait nous remettre en question, admettre que nous avions des torts et que nous devons revoir nos pratiques. Nos réunions d'information avec les producteurs n'étaient pas toujours drôles; au début, certains nous accusaient d'être à genoux devant les contestataires.

C.P. Graduellement, de plus en plus de producteurs ont réalisé qu'il fallait se remettre en question et que la stratégie du coup de poing sur la table ne fonctionnerait pas. C'est pourquoi le Plan agroenvironnemental en production porcine a été mis en place, et nous a permis de prendre conscience de nos forces et de nos faiblesses. La Fédération innovait. Nous avons présenté ce plan à des maires, à des MRC, à des députés, à des groupes de citoyens et aux médias. Petit à petit, la population a pris conscience que les producteurs de porcs faisaient des efforts pour rectifier le tir.

C.P. En 2001, les délégués à l'AGA de juin ont voté un prélèvement de 0,10 \$ pour le CDPQ, un de 0,15 \$ pour l'accélération de la mise en œuvre du Plan agroenvironnemental et un autre de 0,15 \$ pour le Plan de valorisation de la profession. C'est la preuve que les producteurs de porcs tenaient maintenant compte de l'opinion des citoyens. Ce changement de mentalité était le prélude au bien-être animal, à l'écoconditionnalité et au rapport de responsabilité sociale qui viendraient plus tard. On avait compris qu'il n'y a pas d'avenir pour la production porcine sans acceptabilité sociale.

C.P. Le moratoire a dramatisé la situation, ce fut un événement marquant. Il a mis un couvercle sur la marmite en ce sens qu'il a enlevé de la pression du côté de la population. Pour nous, ce fut un temps d'arrêt forcé.

C.P. La Fédération a présenté un rapport dont elle peut être très fière. Nous proposons une augmentation de production de 2% par année pour soutenir l'emploi et l'économie régionale. Nos recommandations comprenaient des contraintes environnementales, davantage de recherche sur la gestion des lisiers, etc. Le CA et les employés avaient travaillé d'arrache-pied à ce projet, qui nous a d'ailleurs valu le prix Jean-Paul-Raymond que décerne l'UPA.



↑

Charles Proulx,
président
de la Fédération
des producteurs
de porcs du Québec
de 1994 à 1997.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

Si la volatilité des prix force les producteurs à constamment innover, les exigences de la société, elles, vont toujours en augmentant. La conscience environnementale a d'abord crû en milieu urbain avant de se répandre dans les campagnes. Dès les années 1980, des préoccupations surgissent et s'expriment de diverses façons. L'agriculture fait partie des secteurs économiques qui sont mis en cause. Un premier moratoire sur le développement de la production porcine est décrété, dans les années 1980, dans trois bassins versants ; sa durée sera plus longue dans celui de la rivière L'Assomption. En 1995, le Vérificateur général pointe en direction de la production porcine et fait des constats sérieux.

La FPPQ réagit en faisant le premier portrait agroenvironnemental exhaustif de la situation, initiative sans précédent dans aucun secteur de production au Québec ou au Canada. Elle met en place un premier plan agroenvironnemental, suivi d'un guide des pratiques agroenvironnementales en production porcine. Presque en même temps, une liste des municipalités en surplus est élaborée par le gouvernement. Cette liste, qui impose des contraintes à la production, satisfaisait les opposants qui multipliaient les actions contre les nouveaux établissements.

Devant le défi de l'acceptabilité sociale, le président de l'époque, Charles Proulx, déclare, dans un éditorial de mars 1997, que le contexte que connaît la production porcine est loin d'être passager. « Notre image s'est détériorée et, pour retrouver la confiance de la population, il faudra travailler ensemble à rétablir la situation. » Faut-il rappeler qu'alors que la question environnementale fait couler de plus en plus d'encre et de salive, la production connaît une vaste expansion ? Deux phénomènes qu'il s'avère difficile de concilier, du moins pour quelques années. Plusieurs observateurs s'inquiètent des retombées environnementales d'une telle croissance de la production. Les autorités reconnaissent que les éleveurs sont de plus en plus soucieux de réduire les inconvénients liés à la production. Ces derniers se joignent à des clubs agroenvironnementaux et se tournent graduellement vers l'innovation.

Ce n'est toutefois pas suffisant. Un Plan agroenvironnemental en production porcine a bien été graduellement mis en œuvre dès 1997. Ce plan arrive cependant alors que la crise de cohabitation avec les comités de citoyens, les MRC et les municipalités bat son plein et que ces dernières exigent un ralentissement de la production porcine, sinon des moratoires. Sans surprise, ce sont les odeurs, suivies de la question de l'eau, qui sont au cœur de la contestation.

« Notre Plan agroenvironnemental est sorti quand les critiques étaient au plus fort, c'était l'époque du "pas dans ma cour" », déplore aujourd'hui Clément Pouliot, alors président. Ce dernier se rappelle que les journaux et les bulletins de nouvelles de 18 heures faisaient défiler les reportages sur des manifestations de citoyens en colère contre les porcheries. « C'était une période difficile », admet-il. Malgré les efforts des producteurs de porcs, un autre coup dur se prépare : la sortie de *Bacon, le film*, d'Hugo Latulippe, en 2001. Ce documentaire pamphlétaire présente une image négative et sans nuances de la production porcine québécoise. « On nous voit dans nos fermes ou dans des corridors sombres alors que les opposants aux porcheries sont filmés sur des arrière-plans de fleuve et de fleurs », déclare Clément Pouliot à *La Terre de chez nous*. Peu importe les partis pris et les moyens utilisés, le film donne un nouvel élan aux adversaires de la production porcine.

À l'été 2000, j'ai été approché par un réalisateur qui voulait faire un film sur la production porcine. Il attendait de moi que je lui fournisse des images à l'intérieur d'une maternité. Le personnage me semblait correct, d'autant plus qu'il s'est présenté comme étant de l'ONF. Imaginez, l'ONF veut aller chez vous pour faire un film ! J'ai accepté, me disant que c'était un organisme crédible et que ce serait un film objectif. Je leur ai fait confiance.

Quelle ne fut pas ma surprise lors du visionnement du film, seulement des images négatives ! Pas de place aux explications pour les gestes professionnels que l'on pose quotidiennement. Des bruits insolites, des couloirs sombres, qui ne reflètent en rien la ferme où je travaille et où je vis avec ma famille.

J'ai un système d'alimentation informatisée où la truie pendant sa lactation peut se nourrir quand elle le veut. L'ordinateur lui donne un aliment frais à toutes les heures du jour, à sa demande. Le réalisateur n'en a pas dit un mot.

Le jour du tournage, un séparateur de lisier était installé à l'arrière de la ferme et il fonctionnait. Je suis localisé dans une municipalité en surplus, c'est pourquoi je fais traiter une partie de mon lisier pour ne pas porter préjudice à l'environnement. Des images ont été tournées de cette opération « environnementale » et j'ai donné des explications. Mais rien de tout ça n'a été montré dans le film.

Nous faisons beaucoup d'efforts en agroenvironnement, bien sûr qu'il y a encore des améliorations à apporter mais il faut donner sa chance au coureur ! J'ai visité d'autres pays, le Danemark, les Pays-bas, la Bretagne et la France. Tous ces pays produisent beaucoup plus de porcs qu'au Québec et connaissent de véritables problématiques environnementales. Avec la réglementation que nous avons ici, au Québec, jamais nous n'atteindrons les niveaux de production de ces pays ni les conséquences qui en découlent et c'est tant mieux ! Ceci étant dit, il y a environ 3 000 fermes porcines au Québec, qu'elles soient opérées en propriété, à forfait ou par des salariés, ce sont toutes des familles qui en vivent, qui créent un dynamisme en région. Il n'y a pas de mégaporcheries au Québec. Si vous voulez voir des mégaporcheries, allez aux États-Unis. Je crois que nous ne tenons pas à développer ce type de ferme.

Je me sens, comme producteur de porcs, dupé. Je me sens, comme producteur de porcs, humilié au cœur même de mon travail dont j'ai toutes les raisons d'être fier.

Luc Veilleux, producteur de porcs
Sainte-Marie-de-Beauce

La Terre de chez nous,
le 6 décembre 2001, page 7

LE MORATOIRE

La pression citoyenne devient intenable pour le gouvernement du Parti québécois; André Boisclair, ministre de l'Environnement, passe à l'action. Le gouvernement pose plusieurs gestes significatifs: un moratoire sur la production porcine et l'entrée en scène du Bureau d'audiences publiques en environnement, qui retiennent particulièrement l'attention. Il ressort de cette période incertaine de nouvelles règles destinées à mieux encadrer le secteur agricole et, de ce fait, le secteur porcin.

LES NOUVELLES RÈGLES DU JEU

→ Règlement sur les exploitations agricoles — REA
→ Plan agroenvironnemental de fertilisation — PAF
→ *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* — LAU

→ Fertilisation: taux équilibré de phosphore
→ Enfouissement et rampes basses
→ Mesures de mitigation des odeurs
→ Écoconditionnalité

À la suite du dépôt du Règlement sur les exploitations agricoles, le 15 juin 2002, le président Clément Pouliot se dit inquiet des retombées négatives du moratoire sur les marchés, d'autant plus que, selon lui, les mesures d'accompagnement s'annoncent bien timides. « Nous sommes les parents pauvres en matière d'accompagnement si on se compare aux secteurs industriel et municipal », déplore-t-il.

Le milieu agricole et la Fédération des producteurs de porcs ont pris la démarche du BAPE très au sérieux. La Fédération entreprend une vaste consultation des producteurs de porcs, forme des comités et engage des consultants pour stimuler la réflexion. Elle présente un mémoire très étoffé en concertation avec les autres membres de la Table filière. « Nous étions fiers de notre mémoire, nous proposons des augmentations de la production de 2 % par année encadrées par des règles strictes. Pour nous, c'était important de maintenir la croissance de notre secteur. Nous voulions également aller plus loin dans notre plan de valorisation de la profession », se souvient Clément Pouliot. Lancé en juin 2002, ce plan prévoit une campagne d'affichages informatifs situés près des fermes porcines attestant des mesures environnementales et de bon voisinage mises en œuvre, comme prévu dans le Plan agroenvironnemental de 1997. Ce plan remportera en 2003 le prix Équinoxe dans la catégorie Programme global de relations publiques, la plus haute distinction qu'un relationniste puisse obtenir de ses pairs.

Dans le cadre de la préparation au BAPE, le travail approfondi de mobilisation syndicale a valu à la Fédération le prix Jean-Paul-Raymond, dans la catégorie provinciale, qui lui a été remis lors du congrès de l'UPA de 2003. Selon la Fédération, le rapport du BAPE, rendu public le 30 octobre 2003, brosse un portrait fidèle de la situation. La Commission indique que la production doit intégrer toutes les facettes du développement durable en misant prioritairement sur les volets environnementaux et sociaux. Elle invite à la transparence, à la consultation du milieu, à la mise en place de l'écoconditionnalité, à la réduction des odeurs, notamment. La Fédération fait siens ces objectifs; toutefois, elle ne peut accepter que la Commission recommande une prolongation du moratoire.

Les jeux sont faits

« Nous désirons nous aussi une saine cohabitation avec les autres citoyens et la protection de l'environnement; toutefois, je suis très déçu, parce que nous souhaitons la levée du moratoire. Ce moratoire va entraîner une stagnation, et plus il durera, plus nombreux seront les petits producteurs qui disparaîtront. »

↑

Claude Corbeil

© *La Terre de chez nous*

L'année 2003 marque également un changement dans le processus d'élection du président de la Fédération. Les délégués, qui votent ainsi pour la première fois pour élire le président, choisissent Claude Corbeil. Ce dernier se présente comme un président de la continuité, à l'écoute des producteurs de porcs. La poursuite du moratoire jusqu'en 2005 plonge dans la morosité l'industrie porcine québécoise. Les producteurs et leur Fédération, conscients des efforts nécessaires, s'attellent à l'ouvrage.



↑

Claude Corbeil, président de la Fédération des producteurs de porcs de 2003 à 2007.

© *Les Éleveurs de porcs du Québec*

↑

Le 13 juin 2002

© *La Terre de chez nous*

| 1994
Charles Proulx,
président.

| 1997
Clément Pouliot,
président.
Plan agro-
environnemental.

| 2001
*Bacon,
le film.*

| 2002

| 2003
Claude Corbeil,
président.

| 2005
Levée du
moratoire.

1966

1969

1972

1975

1978

1981

1984

1987

1993

1996

1999

2002

2005

2008

2011

2014

AUDIENCES DU BAPE

«Vous nous reprochez de ne pas écouter et de ne pas tenir compte des demandes des citoyens, mais chaque jour, quand ces citoyens deviennent consommateurs et vont au supermarché, ils votent pour un type de production porcine. Ils achètent le porc le moins cher possible», a déclaré Clément Pouliot, le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

La Terre de chez nous,
le 21 novembre 2002, page 4,
Marc-Alain Soucy



↑
Bureau d'audiences
publiques en environnement,
Joliette,
le 11 novembre 2002.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

Les consommateurs votent à tous les jours pour la production porcine -Clément Pouliot

«Nous voulons faire savoir que les producteurs de porcs, à l'instar d'autres secteurs d'activité, ont toujours su être innovateurs sur plusieurs plans, notamment en ce qui a trait à la qualité de leur produit en vue d'offrir aux consommateurs une viande de qualité supérieure», a déclaré Clément Pouliot, le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, suite au lancement d'une campagne grand public sur la valorisation de la profession. Cette campagne a été annoncée par la Fédération le 16 mai dernier à Longueuil. Elle s'adresse aux citoyens des grandes régions de Québec et de Montréal. Les lecteurs du magazine L'actualité pourront également y voir l'annonce de la Fédération qui représente un homme d'affaires qui marche dans un centre-ville. La moitié inférieure de l'affiche représente un producteur de porcs qui marche lui aussi, mais devant un silo de grain pour se rendre à un tracteur de ferme. On peut lire sur l'affiche «Chaque jour, nous innovons. Comme vous.» On a choisi quelque 137 abribus dans et autour des grandes villes pour y disposer des panneaux géants. Les travailleurs, étudiants et autres citoyens pourront les admirer à loisir. Les internautes peuvent voir cette campagne de sensibilisation grand public par le truchement du site Internet www.leporcduquebec.qc.ca.

Clément Pouliot croit que les producteurs de porcs ont la capacité de continuer à innover comme ils l'ont fait par le passé. «La protection de l'environnement et la réconciliation sociale demandent maintenant d'innover. C'est un important défi que nous avons résolument commencé à relever et qui nous occupera au cours des prochaines années», a-t-il déclaré.

La campagne a toutefois reçu un accueil mitigé dans les médias. Des journalistes ont souligné que les producteurs de porcs ne sont pas que des hommes d'affaires ou des entrepreneurs et qu'ils préféreraient qu'ils soient davantage des gardiens d'une profession qui s'exerce en accord avec la nature. «Si on ne veut pas que nos agriculteurs deviennent des industriels sans âme, il faudra accepter de les encourager dans cette voie en versant plus pour notre jambon et nos côtelettes», écrit Katia Gagnon, de La Presse, qui invite ainsi les consommateurs à ouvrir leur bourse parce qu'une agriculture verte, ça coûte plus cher.

La Terre de chez nous,
le 22 mai 2003, page 13,
Marc-Alain Soucy

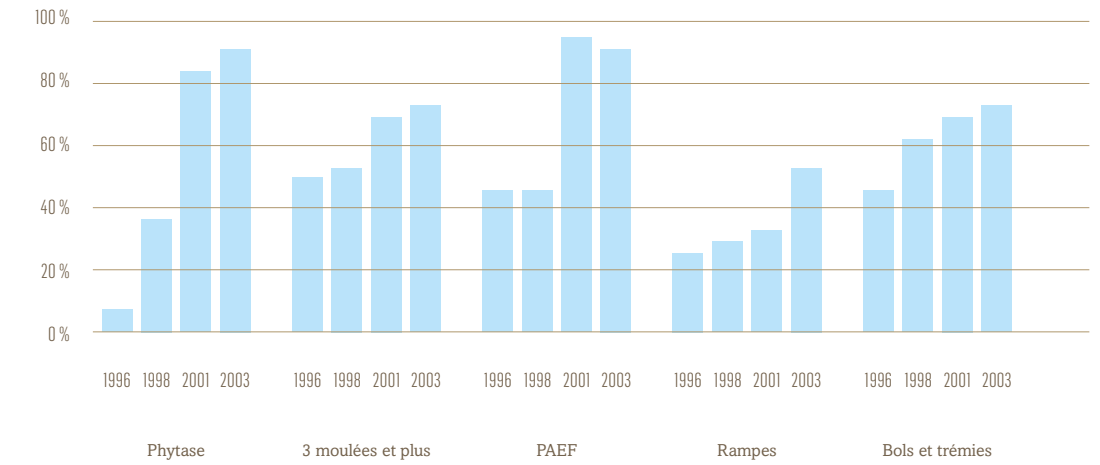
PRODUCTION PORCINE

Opération charme en ville

→

Source:
Les Éleveurs
de porcs
du Québec

POURCENTAGE D'UTILISATION
PAR LES ENTREPRISES



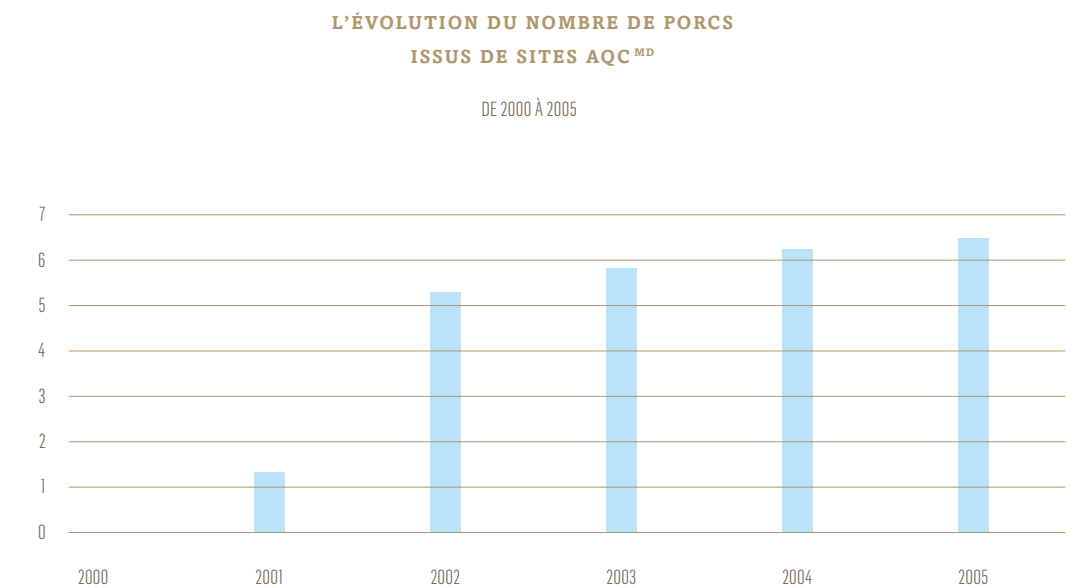
LES RÉSULTATS DU PLAN AGROENVIRONNEMENTAL

87

→

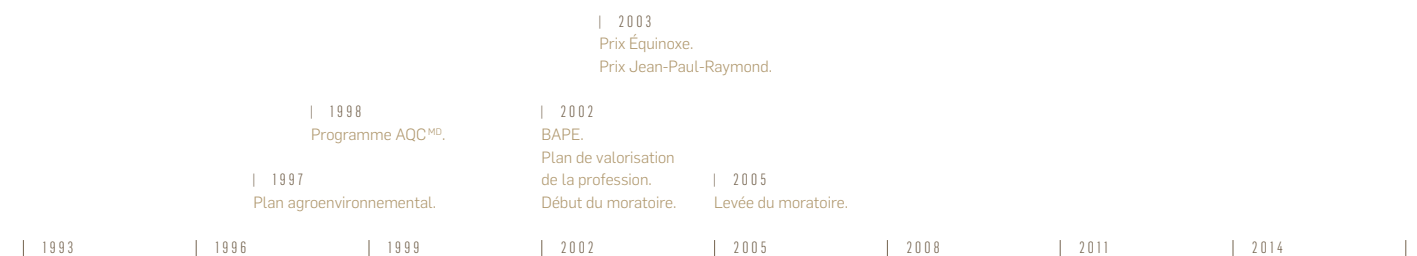
Source:
Les Éleveurs
de porcs
du Québec

MILLIONS DE TÊTES



L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PORCS ISSUS DE SITES AQC^{MD}

DE 2000 À 2005



→ De gauche à droite

Le 26 octobre 2006
© La Terre de chez nous

Le 13 septembre 2007
© La Terre de chez nous

Le 27 septembre 2007
© La Terre de chez nous

Le 15 novembre 2007
© La Terre de chez nous

Le 22 novembre 2007
© La Terre de chez nous

Si une certaine accalmie devint perceptible sur le front environnemental dans la deuxième partie des années 2000, deux autres tempêtes s’annoncent : une crise économique et sanitaire, et l’essoufflement du système de mise en marché. Les années 2006–2010 resteront dans les mémoires des éleveurs de porcs comme une période très sombre, marquée par la faillite de nombreux producteurs et par un vent de pessimisme sans précédent.

Tour à tour, les problèmes sanitaires s’abattent sur le cheptel porcin. Le syndrome respiratoire reproducteur porcin est toujours bien présent, mais le circovirus entre dans les élevages et fait des ravages dès la fin de 2004. Dans certains rangs, le taux de mortalité atteint parfois 50 % des animaux en engraissement, acculant plusieurs producteurs à la faillite. L’apparition de l’influenza (H3N2) va amplifier les problèmes de santé du cheptel par sa diffusion fulgurante. De plus, cette maladie rebaptisée « grippe porcine » par les médias aggravera les perceptions négatives entourant les producteurs de porcs. En quelques années, la production porcine québécoise chute de 7,8 millions de porcs à 6,7 millions.

La combinaison des problèmes sanitaires et des bas prix donne lieu à une situation intenable pour certains éleveurs, créant de véritables drames humains. La réaction des producteurs ne peut pas être seulement individuelle. Elle implique une mobilisation générale de tous les intervenants concernés. La FPPQ s’engage dans la mise en place du comité santé de la Table filière porcine du Québec (CSTFPQ). En même temps se forme le groupe de travail vétérinaire en santé animale pour accompagner le CSTFPQ en matière de santé porcine. Ces comités visent trois objectifs : établir un plan d’action basé sur une approche collective du contrôle des maladies pour limiter l’introduction de nouveaux agents pathogènes, ralentir leur progression au sein du cheptel, et obtenir leur éradication. La FPPQ joue un rôle de chef de file dans cette période difficile pour les producteurs et l’ensemble de l’industrie. Elle n’hésite pas à sensibiliser les gouvernements à la tragédie en cours. Au niveau provincial, le gouvernement intervient dans le cadre de deux programmes consécutifs afin d’aider les producteurs aux prises avec le circovirus. À partir de ce moment-là, la biosécurité prend toute sa place dans le quotidien des éleveurs.

Le gouvernement fédéral répond présent pour offrir de l’aide aux producteurs en les aidant à étoffer les mesures de biosécurité en place à la ferme. Au même moment, des actions collectives, dont les projets CLÉ-SRRP (Contrôle local d’éradication), voient le jour pour tenter de réduire les épidémies existantes et améliorer le statut sanitaire des élevages. Plusieurs de ces actions collectives se poursuivent encore aujourd’hui.

Un malheur n’arrivant jamais seul, le cycle des prix connaît lui aussi d’importants ratés. La phase haussière qui permet habituellement aux producteurs d’équilibrer leurs finances n’est pas au rendez-vous. Les quatre années de bas prix, aggravés par le taux de change et l’irruption de maladies qu’ont subies les troupeaux, ont provoqué l’exclusion du marché québécois du cycle positif, entraînant des pertes financières importantes au sein des entreprises d’élevage.

PORC

L’encan du porc est suspendu
Rien ne va plus dans le secteur du porc

CHUTE DE PRIX

CRISE PORCINE

Guy Coulombe devra trancher

PRODUCTION PORCINE

Fédération réclame le prix US

PORC

La Fédération travaille sur un nouveau modèle

Jean-Guy Vincent,
président de la Fédération
des producteurs
de porcs du Québec
de 2007 à 2011.

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

«
LA MISE
EN MARCHÉ
COLLECTIVE,
ÇA INCLUT
LE PARTE-
NARIAT.
»

JEAN-GUY VINCENT

En 2007, Jean-Guy Vincent, originaire de la région du Centre-du-Québec, devient président de la Fédération. À son arrivée, les prix du porc sont bas et les épisodes de porcs en attente, fréquents. Les relations avec les abattoirs s'enveniment, et la grogne règne dans tout le secteur.

QUESTIONS

Comment en êtes-vous arrivé à demander une aide extérieure pour régler ces problèmes ?

Vous vous êtes d'abord adressé au ministre de l'Agriculture pour sortir de l'impasse. Est-ce que cela a porté ses fruits ?

Quel a été le rôle de Marcel Ostiguy, l'ancien président d'Aliments Carrière, pour en arriver à la convention de 2009 ?

Vous avez obtenu des abattoirs le prix américain, et en contrepartie, vous avez accepté de leur livrer des porcs d'une qualité comparable à celle des porcs américains. C'était important ?

Vous croyez fortement au Règlement sur la gestion équilibrée de la production de porcs, qui a été entériné par la Régie en 2011. Pourquoi ?

RÉPONSES

J.-G.V. À mon arrivée à titre de président de la Fédération, la convention de mise en marché ne répondait plus aux besoins des producteurs. Il y avait de la confrontation à tous les niveaux. Mon rôle consistant notamment à écouter les producteurs, j'ai pu constater que plusieurs d'entre eux se sentaient comme des employés dans un syndicat ouvrier. Les abattoirs étaient dépeints comme les « méchants » et nos relations avec eux s'inspiraient de l'approche syndicale revendicatrice. Je n'étais pas à l'aise avec cette façon de faire. D'un autre côté, il y avait des producteurs qui voulaient être reconnus en tant qu'hommes d'affaires. À la ferme, ils faisaient affaire avec des partenaires. On s'est demandé pourquoi ça ne s'appliquait pas à la Fédération. C'est là que l'idée de demander une aide extérieure est venue.

J.-G.V. Je m'entendais bien avec Laurent Lessard. Ayant toujours pensé qu'il faut travailler avec les instances, je me disais que je devais me comporter avec lui comme j'aurais aimé être traité moi-même. Après le « Groupe des 20 » formé par la Fédération, le ministre a nommé Guy Coulombe pour rétablir de bonnes relations dans le secteur porcin. C'était un homme qui avait une expérience impressionnante. Il a fait le tour de tous les intervenants, il est même venu me voir à ma ferme. Un jour, il m'a convoqué à son bureau du centre-ville de Montréal. Il m'a fait comprendre que la solution devait venir du milieu.

J.-G.V. Marcel Ostiguy avait une crédibilité à toute épreuve. Quand nous rencontrions les dirigeants des abattoirs, il était capable de comprendre leurs problèmes. En même temps, il saisissait bien les enjeux des producteurs de porcs. Il nous a fait réaliser que c'étaient les abattoirs qui nous payaient, donc que nos clients, c'était eux, et non pas les consommateurs. Cette clarification nous a fait avancer. Nous avons compris que notre avenir était lié à celui des abattoirs, qu'il valait donc mieux être de bons partenaires.

J.-G.V. C'était important de recevoir un bon prix, ainsi que bien d'autres avantages que nous a apportés la convention, mais ce n'était pas tout. Il restait à travailler sur nos coûts de production pour augmenter notre rentabilité. Des échanges tous azimuts ont eu lieu, auxquels les vétérinaires ont participé très activement. Un travail énorme a été accompli en ce qui concerne la santé des troupeaux. La santé a énormément d'incidences sur nos coûts de production ; c'était d'ailleurs un point important de notre plan stratégique de 2009–2014.

J.-G.V. J'y tenais mordicus, j'y tenais envers et contre tous, parce qu'il fallait absolument envoyer un signal au gouvernement, à la population, aux abattoirs et aux producteurs ; à savoir que nous sommes capables de contrôler notre production. En cas de surplus de production, il y a maintenant un canal de communication entre les producteurs et les abattoirs afin d'éviter les situations de porcs en attente et la désorganisation du secteur.

2009

—

2016



Dépasser
les attentes
Travailler
ensemble afin
de répondre
aux attentes et
se projeter vers
de nouveaux
horizons.

Le travail d'une fédération de producteurs est souvent assujéti à la conjoncture économique et politique. Il faut réagir à des événements que l'on ne contrôle pas, et cela accapare parfois toutes les énergies. Deux dossiers ont exigé une réaction rapide au cours de cette dernière période : la mise en œuvre de la nouvelle convention, et la situation financière des producteurs à la sortie de la crise. Mais ce n'est pas tout. La Fédération a su prendre l'élan nécessaire pour se projeter vers de nouveaux horizons.

← →

© Les Éleveurs
de porcs du Québec



**POUR UNE GESTION CONCERTÉE, DYNAMIQUE
ET RENTABLE DU SECTEUR PORCIN QUÉBÉCOIS**

Pendant cette période difficile, les élus de la Fédération sont conscients qu'il est essentiel de préserver cette capacité à voir plus loin. C'est pourquoi, dès 2008, pendant la période de négociations de la convention de mise en marché, ils commencent à réfléchir à une vision pour les cinq prochaines années, qui se matérialiserait en un véritable plan de travail. Les éleveurs de porcs québécois sont bien décidés à prendre en main le développement de la production porcine. Avec ce plan d'action, la Fédération interpelle l'ensemble des partenaires de la filière et les invite à entreprendre, de concert avec elle, trois grands chantiers qui permettront au secteur d'assurer sa pérennité. En effet, l'avenir de la filière doit reposer sur sa capacité à conjuguer concertation, rentabilité et exemplarité.

Trois priorités sont établies : le développement des marchés, l'amélioration de la rentabilité des fermes par la réduction des coûts de production, et la poursuite des efforts en matière d'acceptabilité sociale. Le plan stratégique 2009–2014, même s'il n'a pas fait l'objet d'une consultation formelle des partenaires de la filière, reçoit malgré tout l'appui et la collaboration de ces derniers. Ce plan, qui regroupe une cinquantaine d'actions, devient surtout un guide incontournable des initiatives de la Fédération pendant plus de cinq ans.

« Au cours des dernières années, la production porcine a traversé des zones de turbulences. La Fédération et l'industrie font preuve de leadership avec ce plan », déclare le sous-ministre adjoint du MAPAQ, Norman Johnston (*La Terre de chez nous* du 1^{er} juillet 2009).

**TIRER SES REVENUS DU MARCHÉ : LA CONVENTION DE MISE
EN MARCHÉ ET LA FIN DE L'ENCAN ÉLECTRONIQUE**

La mise en place de la nouvelle convention de 2009 est le début d'une importante transition qui met fin à l'encan électronique, aux préattributions et aux contrats pour faire place à un nouveau modèle de mise en marché du porc au Québec. Devant l'imposant défi de bien informer les producteurs, l'organisation est mise à contribution pour expliquer à ceux-ci les exigences de cette convention au moyen d'outils informatifs tels que des fiches synthèses. Des tournées d'information sont également organisées dans toute la province.

L'une des grandes nouveautés de cette entente réside dans la mise en place d'un comité de travail chargé du suivi de la mise en œuvre de la convention. Regroupant des représentants de la Fédération et des propriétaires d'abattoir, son premier mandat consiste à attribuer les porcs aux abattoirs en fonction de la référence, enregistrée auprès de la Fédération, du nombre de porcs que chacun d'eux a achetés entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009. Le comité a également la responsabilité d'assigner les producteurs aux abattoirs selon le type de porcs produits. Dès mars 2010, le comité de suivi de la convention réussit à apporter les derniers ajustements aux assignations ainsi qu'à assumer la transition de la responsabilité du transport des animaux aux abattoirs, qui relevait auparavant de la Fédération. La valeur ajoutée de ce comité réside surtout dans le fait que les discussions, qui se déroulent en toute transparence dans un état d'esprit franc et positif, aboutissent à un consensus. Au fil du temps, bien des problèmes sont réglés au sein de ce comité, ce qui permet d'éviter des recours longs et coûteux devant la Régie des marchés agricoles. C'est d'ailleurs la préoccupation de préserver ce climat de travail harmonieux qui incitera le comité à entreprendre une démarche de négociation raisonnée pour le renouvellement de la convention de mise en marché 2016–2019.

→

Les signataires du protocole d'entente en vue d'une nouvelle convention de mise en marché, à Rivière-du-Loup, en 2008.

© Les Éleveurs de porc du Québec



Les producteurs se prennent en main

←

Le 1^{er} juillet 2010

© La Terre de chez nous

| 2009
Adoption de la convention.
Nouveau plan stratégique
de la FPPQ.

| 2007
Jean-Guy Vincent,
président.

| 2011
David Boissonneault,
président.



←

© Les Éleveurs
de porcs du Québec

→

Jean-Guy Vincent,
président de la Fédération
des producteurs
de porcs du Québec
de 2007 à 2011.

. . .

LA GESTION ÉQUILIBRÉE DE LA PRODUCTION DE PORCS

Au cours des années précédant l'adoption de la convention de 2009, le concept de gestion équilibrée de la production fait son chemin au sein de la Fédération. En effet, les épisodes de porcs en attente sont fréquents, ce qui attise les frustrations entre les éleveurs et les dirigeants d'abattoirs. Pendant cette période, les producteurs se retrouvent souvent avec des porcs en surplus, ce qui aggrave leur situation déjà précaire.

«Après plusieurs années au cours desquelles il était fréquent que des porcs demeurent en attente, l'idée a fait son chemin, au fil des tournées des régions, qu'il fallait se donner un outil afin de ne pas revivre ces situations et les pertes financières qui en découlaient. Nous voulions montrer au gouvernement, aux institutions financières et aux citoyens que nous, les producteurs, étions en mesure de contrôler notre production. Le message devait être clair, et j'y tenais fermement.»

Le principe est plutôt simple : chaque éleveur se voit attribuer un volume de référence correspondant à sa production de la dernière année. La Fédération met ainsi en place un système informant les producteurs de l'état de l'offre et de la demande au Québec. En cas de pénurie de porcs, l'accès à la croissance de production est ouvert à l'ensemble des éleveurs, tandis qu'en cas de surplus, ceux-ci sont rapidement informés de l'état de la situation. Le principe fait porter le fardeau financier à celui qui génère le surplus. De plus, dans un contexte où le déficit de la Financière agricole est important, l'adoption de la gestion équilibrée se veut un geste rassurant pour les pouvoirs publics. Au cours des années qui suivront, cette « police d'assurance » ne sera pas utilisée, en raison de la baisse de la production.

Si la convention de mise en marché et la gestion équilibrée sont des outils importants pour assurer un meilleur revenu aux producteurs, le développement des marchés, notamment le marché québécois, est essentiel pour réduire la vulnérabilité de la filière porcine québécoise envers les fluctuations des marchés d'exportation. Pour les éleveurs, il est important d'occuper une meilleure place sur leur propre marché.



↑
Marilou,
blogueuse culinaire
et ambassadrice
Porc du Québec.



↑
Jonathan Garnier,
chef et ambassadeur
Porc du Québec.



↑
Ricardo, chef
et ambassadeur
Porc du Québec.



↑
Stefano Faita,
chef et ambassadeur
Porc du Québec.

Si la marque *Le porc du Québec* existe depuis plusieurs années, la viande de porc est tout de même perçue comme une viande de commodité sur le marché québécois. En 2010, un vent nouveau souffle sur la direction du marketing et va changer la donne. Guidée par les orientations stratégiques du conseil d'administration, la direction du marketing déploie de nombreux efforts pour rendre au porc du Québec ses lettres de noblesse et positionner cette viande comme une viande «tendance». Déjà, les dernières années ont démontré que la viande de porc peut se cuisiner rosée, ce qui a augmenté son prestige gastronomique. La Fédération entend un important virage dans la promotion de son produit, suivant un plan quinquennal ambitieux. Plusieurs campagnes sont créées avec l'aide de l'agence de publicité lg2 et diffusées à heures de grande écoute. Tout d'abord, la campagne «Le porc du Québec a changé. Changez pour le porc.» démontre que le porc est 30% plus maigre qu'il y a 25 ans. Ensuite, la campagne «32 coupes, 32 émotions» se veut l'illustration que le porc du Québec est une viande qui se mange du museau à la queue, appréciée des chefs pour sa polyvalence et son goût unique.

En 2012, le livre de recettes *Le cochon du museau à la queue* concocté en collaboration avec 46 chefs réputés qui acceptent de présenter leurs recettes à base de viande de porc, est tiré à 14 000 exemplaires. Cette publication originale remporte le prestigieux prix du *Gourmand World Cookbook Award*. L'initiative concrétise la volonté des chefs du Québec de s'associer à une viande saine, produite par des éleveurs responsables et respectueux de leur rôle social.

Ces deux campagnes remportent un franc succès auprès des consommateurs et des influenceurs et engendrent une perception plus positive de cette viande, une notoriété accrue pour le porc du Québec et une augmentation de la consommation grâce à la mise en valeur des différentes coupes. En épicerie, une étiquette arborant le nouveau logo *Le porc du Québec* facilite l'identification du produit et de sa provenance. Le développement de cette marque générique, bien identifiée en magasin, est une preuve très concrète de l'investissement des éleveurs dans la promotion de leur produit depuis les années 1980. Au même moment, la Fédération renforce ses liens avec les abattoirs et les bannières, et met en place une meilleure coordination entre les différents maillons de cette chaîne de valeur afin de garantir la disponibilité du porc du Québec chez les détaillants de la province. Au fil des mois, ces bons résultats permettent à la Fédération de se rapprocher des chefs et des *foodies*, acteurs incontournables de l'univers gourmand québécois. Ricardo Larrivée, Jonathan Garnier, Stefano Faita ou encore la blogueuse *foodie* Marilou deviennent des ambassadeurs de premier plan pour *Le porc du Québec*.



«
32 COUPES,
32 ÉMOTIONS.

»

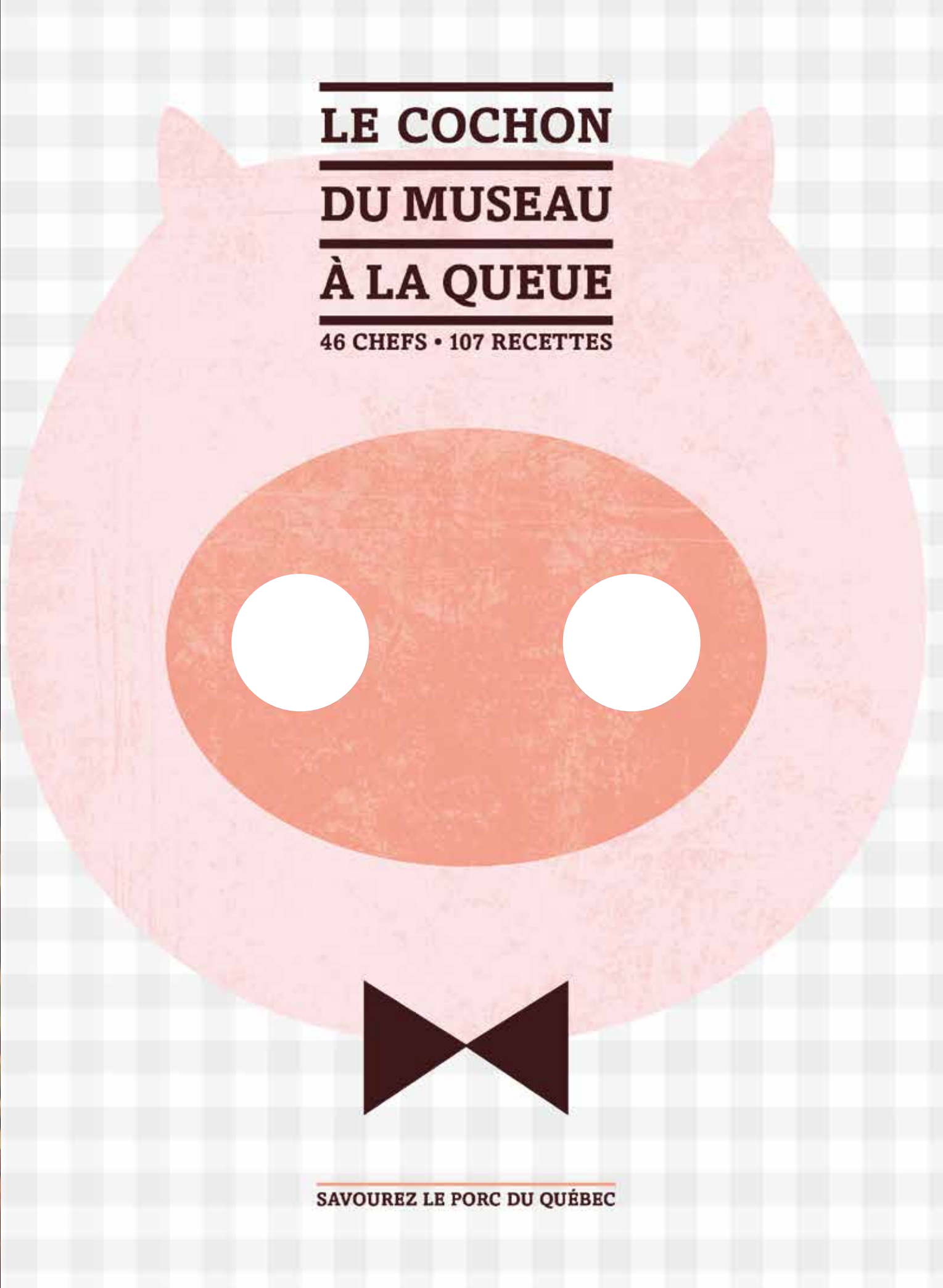
«
LE PORC
DU QUÉBEC
A CHANGÉ.
CHANGEZ
POUR LE PORC.

»

| 2012
32 coupes,
32 émotions.
Livre de
recettes.

| 2010
Nouvelle image
et stratégie
de promotion.

| 2014
Maillage de la
promotion du produit
et de la valorisation
de la profession.



SAVOUREZ LE PORC DU QUÉBEC



← Bête et Fête 2013.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



L'établissement d'une marque forte et respectée sur le marché québécois exige du temps et des efforts soutenus avant que vienne la reconnaissance. *Le porc du Québec* fait désormais partie de ces marques distinguées auxquels on veut s'associer. Grâce à une approche globale, la Fédération mise également sur les relations publiques en organisant en 2011, 2012 et 2013 des rendez-vous gourmands de grande envergure rassemblant chefs, influenceurs, médias et consommateurs. Mission accomplie : le porc du Québec est devenu *hot!* Ces efforts sont d'ailleurs récompensés par un Cassie d'argent, prix de l'un des plus importants concours publicitaires du Canada, qui distingue les lauréats pour leur excellente campagne publicitaire, des résultats d'affaires impressionnants et une étude de cas convaincante.

Avec le temps, les transformateurs acceptent de s'associer au travail du comité de valorisation du produit et de la profession en vue de favoriser une meilleure coordination des efforts de promotion. En 2014, une fois réussi le nouveau positionnement du porc du Québec, la Fédération, devenue Les Éleveurs de porcs du Québec, va s'atteler à un grand chantier : la valorisation de la profession. Chose impensable dix ans plus tôt, les éleveurs sont désormais mis de l'avant dans les médias, et leurs efforts sont reconnus. Fiers de leur travail et désireux de le faire connaître en toute transparence, les producteurs n'hésitent pas à aller à la rencontre des consommateurs dans les épiceries. Des partenariats ciblés sont développés avec les chaînes pour un résultat où tout le monde est gagnant. La confiance est rétablie entre les consommateurs, les citoyens et les éleveurs, qui, grâce à leur savoir-faire remarquable, font une viande d'une qualité exceptionnelle, et si simple à cuisiner.

→ . . .

Pierre Massie, président du comité de promotion et de valorisation de la profession et président des naisseurs.

« Voilà qu'au moment où le porc du Québec s'impose sur le marché par la reconnaissance de ses qualités, on décide de montrer la grande complicité qui existe entre le produit et l'éleveur en vantant une viande exceptionnelle produite par des éleveurs qui possèdent un grand savoir-faire et une maîtrise de la production hors du commun. Il s'agit d'une association très porteuse en ce qui a trait tant au marketing qu'aux communications. Tout un potentiel à exploiter. »

Bien qu'il soit primordial pour les éleveurs de pouvoir tirer leurs revenus du marché, la rentabilité des fermes et la réduction des coûts de production s'avèrent tout aussi essentielles s'ils veulent rester compétitifs. Dès 2009, ce chantier fait partie des priorités stratégiques de l'organisation et demeurera un fil conducteur important des initiatives mises en place.



| 2011 – 2013
Bête et Fête.

| 2010
Nouvelle image et stratégie de promotion.

| 2014
Maillage de la promotion du produit et de la valorisation de la profession.

De 2006 à 2010, les conditions de production et de marché sont désastreuses pour les éleveurs. Les interventions de l'assurance stabilisation se font substantielles et les déficits des fonds s'accroissent, atteignant plus de un milliard de dollars pour l'ensemble des productions stabilisées. En novembre 2009, sous la pression du Conseil du Trésor, le ministre de l'Agriculture de l'époque, Claude Béchard, impose une enveloppe annuelle fermée de 630 millions de dollars à la Financière agricole du Québec (FADQ) et ce, pour les cinq années suivantes. Dans la foulée, celle-ci adopte des mesures de resserrement. Ces mesures, combinées à l'entrée d'un nouveau modèle de coût de production en 2009, ont pour effet de fragiliser de nombreuses entreprises porcines. Plusieurs éprouvent de sérieux problèmes de liquidités, d'autres se voient contraintes de quitter la production. De véritables drames humains se jouent partout au Québec, et la production baisse substantiellement.

Arrivé en poste en juin 2011, le nouveau président, David Boissonneault, reçoit un mandat très clair des délégués lors de l'Assemblée générale annuelle : il faut sans tarder ramener des liquidités dans les fermes. Le 15 août, Jean Larose entre en fonctions à titre de directeur général, et, devant l'urgence d'agir, les instances se réunissent pour trouver des solutions concrètes et durables pour les producteurs. La volonté de travailler en équipe pour faire avancer rapidement les dossiers ne fait pas de doute. Quelques semaines plus tard, le conseil d'administration adopte un plan d'action visant à rétablir la confiance dans le secteur porcin.

« La frustration était grande chez les producteurs. Nous avons pris tous les moyens pour ramener des liquidités dans les fermes le plus vite possible : assouplissement de règles à l'ASRA, nouveaux programmes du MAPAQ, réduction des coûts de production, collaboration avec les conseillers en gestion... On a donné l'heure juste à nos producteurs et à nos partenaires, on a regardé en avant et on a trouvé des solutions concrètes. »

Les représentants de la Fédération organisent des rencontres avec les intervenants du milieu. Ils obtiennent rapidement la collaboration du MAPAQ et de la FADQ, de même que l'appui de différents partenaires de la filière que sont les institutions financières, les abattoirs, les meuniers et tous les fournisseurs de biens et services ayant des relations d'affaires avec les producteurs. « Nous partions du principe que nous étions les mieux placés pour redonner espoir aux éleveurs de porcs, et nous étions déterminés à passer à travers cette situation très difficile. Pour cela, nous nous sommes positionnés comme partenaires solides, mais surtout comme acteurs de changements et "proposeurs" de solutions à court, moyen et long terme », se rappelle Jean Larose.

→

Cécilien Berthiaume,
premier vice-président
des Éleveurs et président
du syndicat de la Beauce.

. . .

110

→

David Boissonneault,
président des Éleveurs
de porcs du Québec
de 2011 à aujourd'hui.

. . .

Malgré une flambée du prix des grains en 2012 causant une augmentation importante des coûts d'alimentation des animaux, les efforts entrepris par la Fédération auprès des deux paliers de gouvernement, de la Financière et des autres partenaires portent peu à peu leurs fruits. Le déploiement de la stratégie de soutien à l'adaptation produit ses effets : un nombre croissant d'entreprises a accès aux programmes de prêts sans intérêt et aux programmes d'investissement. Au même moment, la Financière adopte différentes mesures pour renflouer les liquidités des entreprises.

« Comme président, je garderai toujours en mémoire les situations tragiques vécues par des familles, parfois confrontées à la perte du travail de toute une vie. Toutefois, la résilience des producteurs et leur capacité à tout mettre en œuvre pour se relever ont été une source d'inspiration et de motivation très importante pour mon équipe et moi. C'est devenu mon principe directeur : regarder en avant et toujours trouver des solutions aux défis que nous rencontrons sur notre chemin. »

L'épisode éprouvant des mesures de resserrement de l'ASRA entraînera une demande récurrente de la part des instances des producteurs de porcs du Québec. Encore aujourd'hui, face à une concurrence féroce sur les marchés mondiaux, ceux-ci sont convaincus qu'un horizon stable et connu en matière de sécurité du revenu est l'un des facteurs-clés pour investir dans l'avenir et assurer la prospérité du secteur, tout en gardant le cap sur la réduction des coûts de production, condition indispensable pour maintenir la rentabilité des fermes.

111

La crise des liquidités a marqué

↑

Le 4 janvier 2012

© La Terre de chez nous

| 2009
Nouveau modèle
de coût de production.

| 2009 – 2014
Mesures de
resserrement
de la FADQ.

| 2012
Flambée du prix
des grains.

| 2011
David Boissonneault,
président.

1966

1969

1972

1975

1978

1981

1984

1987

1993

1996

1999

2002

2005

2008

2011

2014

La conjoncture difficile des éleveurs indépendants préoccupe la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), qui multiplie les efforts pour «stopper l'hémorragie». «Nous travaillons pour freiner cette diminution-là, soutient le président de la Fédération, David Boissonneault. Il faut donner des outils aux producteurs pour passer à travers la situation.» Fin août, son organisation a tenu deux journées de réflexion sur l'avenir des entreprises indépendantes. Lors de la tournée automnale des syndicats régionaux, le sujet était également à l'ordre du jour. «Il y a beaucoup d'énergie d'investie à la Fédération pour donner des outils aux entreprises indépendantes», poursuit M. Boissonneault. Celui-ci donne l'exemple des crédits de primes d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), une mesure offerte l'automne dernier par La Financière agricole du Québec (FADQ) aux entreprises indépendantes admissibles au programme Stratégie d'adaptation. De plus, le 19 octobre, La Financière versait une troisième avance de compensation de 50 M\$ (5,42 \$/porc et 67,73 \$/truie) aux entreprises inscrites à l'ASRA. «Nous travaillons sur d'autres programmes avec La Financière. Elle a une bonne ouverture. Elle revoit tous les dossiers de ses clients pour voir quelles sont les meilleures solutions pour eux, voir comment ils peuvent intervenir sur chaque entreprise, en compagnie des conseillers en gestion et de leur équipe des finances. La Financière est en mode propositions présentement», révèle David Boissonneault. Son organisation réclame aussi plus de souplesse dans l'application des règles du programme fédéral de paiements anticipés (PPA). La FPPQ étudie encore plus de 400 dossiers de producteurs qui doivent rembourser les paiements reçus en vertu de ce programme. Mise en marché pour le long terme, la Fédération mise également sur la prochaine convention de mise en marché. «La présente convention arrive à échéance en septembre 2013, mais nous entreprenons déjà la négociation. Nous avons déposé une partie de notre proposition aux acheteurs à la fin d'octobre», précise le dirigeant. Son organisation profitera du processus de négociation raisonnée pour faire valoir les principes «de partage des risques et de bonification des prix». Par ailleurs, le 21 novembre, la Fédération présentera «Le porc du Québec, responsable de nature», un rapport de responsabilité sociale. Le document détaillera notamment l'empreinte carbone et les retombées économiques du porc produit ici. Son dévoilement se déroulera sur la colline Parlementaire, à Québec, où les membres de l'Assemblée nationale et d'autres partenaires seront conviés.

La Terre de chez nous,
le 14 novembre 2012, page 5,
Julie Mercier

nos solutions mode



L'AMÉLIORATION DE LA GESTION
POUR RÉDUIRE LES COÛTS
DE PRODUCTION : UN ENJEU DE TAILLE

Depuis plusieurs années, la Fédération place la rentabilité des fermes au cœur de ses priorités. De nombreux efforts de sensibilisation sont entrepris pour encourager les éleveurs à connaître leurs coûts de production et à déterminer les principaux postes pour lesquels des économies sont réalisables. Plusieurs initiatives ont pour objectif de diminuer les pertes liées à la santé et à la salubrité des troupeaux ou encore aux coûts d'alimentation. À cet égard, il convient de souligner la contribution du Centre de développement du porc du Québec, qui, au fil des ans, crée des logiciels pour la formulation de recettes de moulées, la conception de bâtiments, le développement génétique ou encore la conception de budgets, outils qui seront fort utiles aux producteurs pour les aider à réduire leurs coûts d'exploitation.

« À titre de président du CDPQ, je trouve très motivant de voir que les sommes investies par les éleveurs dans les programmes du CDPQ donnent des résultats très concrets pour les producteurs, notamment une meilleure productivité et une meilleure rentabilité des fermes. »

Le programme Assurance Qualité canadienne (AQC^{MD}) a vu le jour dès 1998. Bien qu'il n'ait pas été initialement conçu pour l'optimisation des coûts de production, l'industrie alimentaire reconnaît que *chacune* des étapes, de la ferme à la table, doit être contrôlée et surveillée. Dans le but de rester compétitifs sur les marchés internationaux, les producteurs de porcs québécois et canadiens doivent se doter d'un système qui fournisse justement ces assurances. Dès lors, les principes de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (HACCP) sont mis en place tout au long de la chaîne de production des aliments. Reconnu par le gouvernement fédéral par l'entremise de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le programme, mis à jour en 2004, devient pour les abattoirs et pour Canada Porc International un moyen de promouvoir la qualité unique de la viande de porc canadienne grâce aux règles suivies par les producteurs et à la certification qui en découle. À la ferme, le programme AQC^{MD} permet surtout aux producteurs de mettre en œuvre des pratiques d'élevage axées sur la prévention et le contrôle, facteur important pour la réduction des coûts de production.

→

Normand Martineau, président du CDPQ, membre du comité exécutif des Éleveurs et président des Deux-Rives, anciennement le syndicat de Québec.

. . .

→

David Duval, deuxième vice-président des Éleveurs, président du comité Santé, bien-être, qualité, recherche et développement, et président du syndicat de la Montérégie.

. . .

« C'est mon devoir de répondre aux besoins de mes animaux en tout temps, car ils dépendent de moi à 100%. L'évolution des techniques d'élevage ne se fait jamais sans heurts, mais le bien-être animal nous valorise et nos animaux nous le rendent bien. »

Évaluées à plus de 500 millions de dollars au Québec, les dépenses requises sont majeures pour les producteurs, déjà fragilisés par le sous-investissement engendré par la période difficile de 2006–2013. D'autant plus que la santé des troupeaux, identifiée comme le premier facteur de rentabilité des fermes, demeure fragile.

114

115

Le bien-être animal coûtera 525 M\$ aux éleveurs de porcs

1966 | 1969 | 1972 | 1975 | 1978 | 1981 | 1984 | 1987 | 1993 | 1996 | 1999 | 2002 | 2005 | 2008 | 2011 | 2014

| 1998
Programme AQC^{MD}.

| 2012
Programme AQC^{MD}—BEA^{MC}.

| 2015
Mémoire des Éleveurs sur le BEA présenté en commission parlementaire.

| 2014
Adoption du nouveau code de BEA.

Logement collectif : une expérience des plus concluantes



Au cours de ces dernières années, une véritable prise de conscience s'opère chez les producteurs de porcs. Après plusieurs épisodes de maladies fort coûteux, la santé des animaux est désormais reconnue comme l'un des facteurs sur lesquels les éleveurs peuvent avoir un certain contrôle. La Fédération ne ménage pas ses efforts pour appuyer ses membres, mettant en place des formations destinées à renforcer les mesures de biosécurité au sein des élevages. Ces formations connaissent un grand succès chez les éleveurs; en outre, la Fédération remporte en décembre 2013 le prix Jean-Paul-Raymond, décerné par l'UPA pour récompenser l'action collective d'envergure provinciale. De plus, des initiatives à l'échelle régionale, tels les projets de contrôle locaux d'éradication (projets CLÉ-SRRP) ou, plus récemment, la veille sanitaire provinciale, voient le jour et donnent de bons résultats là où elles sont mises en œuvre.

La traçabilité des animaux, pendant de la biosécurité, est obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2014 au Canada. Elle vise à suivre et retracer les déplacements d'un animal au cours de sa vie, de la naissance à l'abattoir, et a pour objectif de circonscrire le plus rapidement possible toute propagation d'une maladie à déclaration obligatoire qui aurait pour conséquence la fermeture des frontières à nos exportations. Dès 2008, les partenaires de la filière déclarent qu'il est prioritaire de doter le secteur d'un plan de mesures d'urgence en santé porcine en cas de maladie à déclaration obligatoire.

En 2013, la menace de la diarrhée épidémique porcine (DEP) plane aux États-Unis. Cette maladie pouvant entraîner chez les porcelets un taux de mortalité avoisinant les 100%, il faut réagir rapidement. Dès le 25 juin, les partenaires de la filière annoncent la création de l'Équipe québécoise de santé porcine, que présidera David Boissonneault. Selon ce dernier, «la mission de l'EQSP est de travailler, de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine, à la prévention, la préparation et l'intervention contre des maladies porcines ciblées afin d'en minimiser les retombées potentielles sur l'ensemble de la filière québécoise». Ainsi, le mandat de cette nouvelle organisation dépasse la simple préparation de l'industrie face à une incursion potentielle d'une maladie porcine déclarable au Canada. Le travail acharné du coordonnateur de l'EQSP, Martin Pelletier, et la mobilisation de toute l'industrie pour contrer et éviter la propagation du virus de la diarrhée épidémique est tout simplement admirable. En 2014, les ravages de cette maladie aux États-Unis l'année précédente engendrent des prix records du côté des éleveurs de porcs québécois, véritable bouffée d'air frais après la période de disette.

La situation s'améliore donc pour les éleveurs qui récoltent enfin le fruit de leurs efforts. Guidée par une approche axée sur la rigueur et les résultats, la Fédération garde le cap sur son plan de travail et s'attaque au troisième pilier du plan stratégique de 2009–2014. En effet, la cohabitation harmonieuse entre les producteurs de porcs, leurs partenaires et les citoyens demeure cruciale au moment où l'acceptabilité sociale conditionne le développement futur de certaines industries, dont celle du porc.

| 2006
Influenza.
SRRP.

| 2008
Plan
de mesures
d'urgence.

| 2013
Création de l'EQSP.
Prix Jean-Paul-Raymond.

| 2014
Mobilisation
contre la DEP.
Traçabilité.

Après les années de tensions avec les citoyens qu’ont connues les éleveurs dans les années 2000 et les turbulences économiques des années 2006–2010, les élus souhaitent poursuivre les efforts de cohabitation harmonieuse en montrant patte blanche. Pionnière au sein du monde agricole, la Fédération prend les devants dès 2010 pour documenter les initiatives réalisées en créant des indicateurs de développement durable fondés sur l’intégrité environnementale, l’équité sociale et l’efficacité économique. Avec l’appui de firmes de conseil, la Fédération publie les résultats des empreintes carbone et eau de la production porcine en 2010 et 2011. Et les résultats sont pour le moins surprenants! Au Québec, la production d’un kilogramme de porc génère moins de gaz à effet de serre que chez nos concurrents, à l’exception du Danemark, et nous exerçons la pression la moins élevée sur la ressource eau parmi tous les pays producteurs de porcs! Le bilan socio-économique réalisé en 2012, tiré des réponses des producteurs interviewés, démontre que, là encore, ceux-ci se démarquent avantageusement en matière de pratiques à la ferme. Devant ces résultats encourageants, la Fédération – qui deviendra en 2013 Les Éleveurs de porcs du Québec – pousse l’exercice encore plus loin en s’engageant dans une démarche formelle de responsabilité sociale fondée sur la reddition de comptes et sur la volonté de faire toujours mieux. Le 28 mai 2014, Les Éleveurs de porcs du Québec dévoilent les résultats de ce premier rapport de responsabilité sociale, dans le cadre duquel sont consultés les producteurs, mais aussi les partenaires de l’industrie, proches ou éloignés. Cette approche rigoureuse s’inscrit dans le cadre d’une méthodologie mise en place par l’Organisation mondiale pour l’agriculture et l’alimentation. Premiers au Canada à entreprendre une telle démarche dans le secteur agricole, les Éleveurs innovent et font preuve d’une transparence sans précédent. Lors du lancement, le président David Boissonneault n’est pas peu fier de cette avancée majeure :

« Nous, éleveurs de porcs du Québec, sommes convaincus que nous avons un rôle à jouer et des responsabilités à assumer comme éleveurs de porcs et entrepreneurs, mais également comme citoyens. Nous avons le devoir de nous démarquer et d’offrir à la population une viande de grande qualité, provenant d’animaux élevés selon les normes les plus exigeantes en matière de santé et de bien-être animal, et respectant la réglementation environnementale en vigueur. »



Reconnaissant qu’il est possible d’aller plus loin, les éleveurs prennent des mesures en ce sens. Cette démarche, unique en son genre, est d’ailleurs soulignée le 5 juin par les 125 députés de l’Assemblée nationale du Québec, qui leur adressent une motion de félicitations unanime.

« L’Assemblée nationale félicite Les Éleveurs de porcs du Québec d’avoir été la première organisation de production porcine au monde à utiliser l’outil de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture visant à évaluer la performance en matière de développement durable dans le domaine agricole. »

Que de chemin parcouru en dix ans! Limitée par un moratoire quelques années plus tôt, la production porcine redresse la tête en 2014, après des années de remise en question et d’efforts réalisés à l’échelle individuelle et collective. Cette résilience, exceptionnelle au sein du monde agricole québécois, constitue en soi une belle histoire, l’histoire d’hommes et de femmes passionnés et déterminés à faire connaître leur métier et à surpasser les attentes des citoyens. Et pour cela, la communication, véritable trait d’union entre les éleveurs et les citoyens, joue un rôle essentiel.

Le porc du Québec : **Un produit vert et important pour l’économie**

UNE NOUVELLE MANIÈRE
DE COMMUNIQUER

Fiers de leurs réalisations, les délégués acceptent lors de leur assemblée générale annuelle, le 5 juin 2013, le changement de nom proposé : la Fédération des producteurs de porcs du Québec devient Les Éleveurs de porcs du Québec. Ce changement de nom et la modification de l'image qui s'ensuit sont significatifs et reflètent les changements des dernières années. Le maillage de la promotion du produit et de la valorisation de la profession fait foi d'une certaine confiance en l'avenir, mais surtout, il donne une image plus humaine et plus moderne.

Ce repositionnement de l'image de marque témoigne de la volonté des éleveurs de répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs, des pouvoirs publics et des partenaires de la filière. Du côté de la vie associative, les éleveurs sont sondés et leurs besoins analysés, en vue de donner un nouveau souffle aux actions des syndicats régionaux et à celles des Éleveurs de porcs du Québec. L'objectif est de reprendre contact et d'améliorer la participation aux assemblées grâce à de nouvelles initiatives menées en région, comme les « six à huit » ou les repas ouverts aux éleveurs et à leurs partenaires.

« Au sein du comité de vie associative, nous avons le mandat d'être à l'écoute de tous nos membres, de rester branchés sur le terrain et de proposer des moyens actuels pour rester en contact avec les éleveurs et répondre à leurs besoins. »

Les communications, axées sur les valeurs intrinsèques de l'organisation que sont l'excellence, l'engagement, la rigueur, le leadership et la transparence, sont mises de l'avant tant à l'interne qu'à l'externe, dans l'objectif d'appuyer les actions en cours et en préparation. À cet égard, c'est un nouveau chapitre qui débute. Les actions se multiplient : relations de presse, activités de relations publiques et rapprochement avec les élus et les représentants politiques ; aucun effort n'est négligé. Les partenaires de la filière, les intervenants gouvernementaux, les médias et les citoyens reconnaissent et saluent l'ouverture des Éleveurs. Le dialogue est enfin rétabli.

120

121

→

Yvan Fréchette,
président du comité
de vie associative,
membre du comité
exécutif et président
du Syndicat des
producteurs de porcs
du Centre-du-Québec.

. . .

→

Remise du prix Jean-Paul-Raymond aux Éleveurs de porcs du Québec, pour leur projet « La formation comme outil de mobilisation », lors du 89^e Congrès général annuel de l'Union des producteurs agricoles, le 3 décembre 2013.

© Pascal Ratthé/UPA



→

Premier anniversaire du rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec, en présence de plusieurs députés de l'Assemblée nationale du Québec, le 27 mai 2015.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



→

Le conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec et des jeunes de la relève : de fiers ambassadeurs.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



AGRICULTURE
**LA GRANDE REMONTÉE
DU PORC**

→

La Presse Affaires,
le 31 décembre 2015

© La Presse

→

Ancienne image
de marque



→

Nouvelle image
de marque



«
ON
NE
PRODUIT
PAS
UNE
VIANDE,
ON
ÉLÈVE
DES
PORCS.
»

Après plusieurs années difficiles, les Éleveurs de porcs du Québec assument de nouveau le leadership pour mobiliser les acteurs de la filière porcine. Celle-ci connaît alors un regain d'activité avec la participation des partenaires au sein de plusieurs comités de travail des Éleveurs, comme ceux sur la sécurité du revenu et sur la promotion, ou encore l'appui à des initiatives telles que l'EQSP ou le Porc Show. Sous l'impulsion des Éleveurs et en étroite collaboration avec l'Association du Congrès du porc (ACPQ) et l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC), le premier Porc Show est organisé en décembre 2014. Événement unique dans l'est du Canada rassemblant tous les partenaires, de la production à la consommation, il s'impose immédiatement comme le rendez-vous incontournable du secteur.

À la lumière du contexte des mois antérieurs, il est temps de doter la filière d'un nouveau plan d'action pour relever les défis des prochaines années. Lancé le 27 novembre 2014, le nouveau plan stratégique est le résultat d'un sérieux processus de consultation des représentants des éleveurs et de ceux de l'industrie, issus des abattoirs, de l'AQINAC, de la Coop fédérée et du MAPAQ. Tous s'entendent sur les moyens qui permettront au secteur porcin québécois de miser sur les ouvertures de marché pour se démarquer, se moderniser et tirer profit d'une conjoncture favorable. Avec ces trois orientations stratégiques, ce plan vise à développer le sentiment de fierté envers le porc du Québec et les artisans qui y contribuent au quotidien. Le deuxième pilier repose sur la bonne cohabitation et sur les réponses aux nouvelles exigences sociétales, telles que l'environnement, l'utilisation des antibiotiques, le bien-être animal ou la salubrité de la viande, enjeux chers aux citoyens. Enfin, dans un contexte budgétaire restreint, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et une meilleure définition des priorités de recherche et développement (R-D), ainsi qu'une coordination plus serrée des organismes qui s'y consacrent, sont des outils indispensables pour assurer la compétitivité du secteur sur les différents marchés.

Au moment où les partenaires de l'industrie se donnent un plan d'action pour les cinq années à venir, ils sont également engagés dans la ronde des négociations en vue du renouvellement de la convention de mise en marché.

124

125

« ENSEMBLE, POUR UNE FILIÈRE PORCINE AU SOMMET.

»

→

Les leaders de la filière porcine québécoise dévoilent ensemble leur plan stratégique, le 12 novembre 2014.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



| 2014
Plan stratégique
de la filière porcine.
Premier Porc Show.

| 2013
EQSP.

→

Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en compagnie de Jean-Luc Boulay, chef renommé et ambassadeur du Porc Show, le 9 décembre 2014.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



→

Une ambiance festive au Porc Show 2014.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



→

Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en compagnie de plusieurs membres du comité directeur du Porc Show 2015.

© Les Éleveurs de porcs du Québec



126

127

→

Jean Larose, président du comité directeur du Porc Show 2015.

© Les Éleveurs de porcs du Québec





Signée en 2009, la convention de mise en marché des porcs expire en 2013. Grâce au comité de suivi de la convention, les discussions débutent à la fin de l’année 2012 pour son renouvellement. Les principes directeurs de la convention n’étant pas remis en cause, une démarche de négociation raisonnée est entreprise pour satisfaire les éleveurs comme les acheteurs signataires. Les parties conviennent d’une formule de conciliation pouvant comporter des rencontres individuelles ou de groupe. Au total, près d’une quarantaine de rencontres sont organisées selon cette formule, après quoi les éleveurs demandent l’arbitrage par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) le 26 février 2015. Le 27 avril, cinq acheteurs responsables de l’abattage de 85% des porcs en provenance du Québec signent une entente de principe avec les Éleveurs. À la suite de cette entente, ces mêmes parties formulent une proposition commune, à partir des modifications du texte de la convention 2009–2013, qu’elles déposent le 26 mai. Cette proposition commune s’inscrit dans une continuité bonifiée de la convention précédente. Elle a notamment pour objet :
→ La prise d’une entente particulière entre un éleveur assigné et son acheteur
→ Une mécanique simple, transparente, équitable, accessible et prévisible permettant le changement d’acheteur
→ Le maintien d’une stabilité de la sécurité d’approvisionnement.

« Cette convention offre plus de flexibilité aux éleveurs que l’ancienne, sans déstructurer l’approvisionnement des abattoirs. Les effets ne se feront connaître qu’à long terme, mais c’est déjà un bon pas en avant. »

De plus, les Éleveurs de porcs du Québec réalisent quatre rencontres avec des entreprises intéressées à se joindre à la prochaine convention. Avec ce nouveau mécanisme, tout acheteur répondant aux conditions requises peut désormais offrir des ententes particulières et ainsi obtenir des approvisionnements pour son usine. À la suite d’une séance d’arbitrage de trois jours tenue au début de l’été, la Régie rend sa décision le 28 octobre 2015. D’une durée de trois ans, la nouvelle convention reflète, à quelques détails près, l’accord du 27 avril. Elle entre en vigueur le 7 février 2016 et la mise en œuvre des ententes particulières débute dès le mois de juin, mobilisant une fois de plus l’organisation dans la concrétisation de ce mandat. Une nouvelle page se tourne, un nouveau chapitre commence…

Ces 50 ans d’histoire sont marqués par de grands accomplissements. Guidés par des valeurs fortes, inébranlables, les éleveurs et leur organisation peuvent être fiers de ce qu’ils ont réalisé et de ce qu’ils sont devenus. Les éleveurs ont su prendre leur avenir en main, se mobiliser, s’entourer de leaders forts et d’équipes compétentes pour aller toujours plus loin. L’adoption du plan conjoint et l’organisation de la mise en marché collective, outils uniques répondant aux besoins et aux réalités des éleveurs québécois, constituent un tournant de cette riche histoire. La mise en marché ordonnée, la santé, la traçabilité, la promotion du produit, la valorisation de la profession, l’approche filière sont plus vivantes que jamais et font partie intégrante du quotidien des producteurs.

Toutes ces réalisations ont permis aux éleveurs de devenir des acteurs incontournables au sein de leur industrie et les ont amenés à jouer un rôle rassembleur. Forts de leur leadership, les Éleveurs et leurs membres ont su tirer profit de ce qui a fait leur succès. Face à l’adversité, ils ont su se retrousser les manches, sortir des sentiers battus et trouver des solutions. Aujourd’hui encore, les enjeux sont complexes, les défis sont grands, mais il existe des solutions. Demeurer concurrentiel, réduire les coûts de production et favoriser une meilleure acceptabilité sociale en font partie. Il est plus important que jamais d’agir ensemble. Si les éleveurs ont su miser sur l’esprit collectif pour faire avancer la production porcine, c’est tout le secteur qui progresse lorsque les différents partenaires se concertent pour agir et préparer l’avenir.

Aujourd’hui, il grand temps que la volonté d’entreprendre, la passion et la détermination qui caractérisent si bien les éleveurs de porcs du Québec soient reconnues à leur juste valeur. Celle d’une production, d’un secteur, composés de familles, d’entrepreneurs, de coopératives, tout simplement d’hommes et de femmes qui assurent la vitalité de nos régions, nourrissent le Québec et le monde entier. Évoluant dans un univers hautement compétitif, ces fermes et ces entreprises essentiellement familiales et à 100% québécoises sont condamnées à l’excellence. Elles ont besoin d’un partenariat solide et renouvelé avec l’État leur permettant d’investir dans l’avenir et de continuer leur marche résolue pour offrir aux consommateurs du Québec et du monde une viande de qualité exceptionnelle, dans le respect des meilleures pratiques. Merci à tous ces pionniers, ces visionnaires et ces bâtisseurs des 50 dernières années. Assurons à la relève un avenir plein de promesses et de grandes réalisations pour les 50 prochaines.





Caroline Wolfe
Élevage du Canton

Motivée par la grande réussite et la passion du métier de ses parents, Caroline a fièrement opté pour l'agriculture. Ayant grandi au sein de la ferme familiale, elle est bien consciente des exigences du métier d'agriculteur et des sacrifices qu'il implique. Malgré tout, elle apprécie le fait de gérer sa propre entreprise, qui confère une latitude appréciable lorsqu'on élève de jeunes enfants.

L'avenir, pour Caroline, doit être marqué par une cohabitation harmonieuse et une bonne communication avec la population. Elle invite ainsi tous les éleveurs à promouvoir leur profession et la qualité de leur produit auprès des consommateurs. Il est important pour elle de favoriser une économie locale forte et de faire connaître les nombreuses initiatives de l'industrie en matière d'environnement et de bien-être animal.

L'obtention d'un juste prix pour notre produit est une condition essentielle pour maintenir l'intérêt et la motivation des éleveurs. De plus, Caroline considère qu'il est fondamental de maintenir des hauts standards d'efficacité. Elle prend pour exemple la cohésion qui doit exister entre les producteurs en matière de biosécurité pour éviter la propagation des maladies. Pour Caroline, la relève sera le reflet d'une production porcine qui a su s'adapter et répondre aux exigences sociétales.

« Pour les années à venir, je souhaite de tout cœur que les éleveurs de porcs puissent vivre dignement de leur métier afin d'assurer la pérennité de nos entreprises. Tant qu'il y aura des agriculteurs passionnés pour transmettre l'amour de notre métier, il y aura une relève pour exploiter nos fermes. » – Caroline Wolfe



Claude-Émilie Canuel
Ferme Les cochons du Roy inc.

Pour Claude-Émilie, le choix s'imposait de lui-même, celui d'accompagner son conjoint dans la grande aventure de l'élevage porcin. L'accomplissement de soi à travers ce travail est un moteur essentiel pour ce couple d'entrepreneurs. Elle admire le leadership de l'homme qui partage sa vie et qui a toujours su se donner les moyens de ses ambitions. Aujourd'hui, Claude-Émilie se dit fière de cet esprit fonceur qui leur a permis d'acquérir leur propre entreprise.

Pour une production porcine forte, la jeune battante rappelle la nécessité d'avoir des programmes de sécurité du revenu en cas de besoin. Pour elle, le milieu agricole doit être vu comme un moteur économique fort qui génère des retombées économiques et des emplois importants pour le Québec. À cet effet, elle croit qu'il est de la responsabilité du gouvernement d'appuyer les producteurs dans leurs investissements afin de répondre aux nouvelles attentes de la société. Elle cite notamment l'adaptation des bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal et aux futures demandes des consommateurs.

Pour la jeune femme, une bonne coopération entre les éleveurs et tous les acteurs de l'industrie est essentielle à la préservation de la santé des animaux, gage de productivité et de rentabilité. Claude-Émilie prend pour exemple l'enjeu de la diarrhée épidémique porcine et la concertation entre les intervenants de la filière qui a permis d'en limiter la propagation dans toute la province.

« Notre vision de la production porcine : des fermes productives, qui s'adaptent au changement et qui sont appuyées par la société pour y parvenir avec succès. » – Claude-Émilie Canuel



Sébastien Gélinas
Ferme Géliporc inc.

La vie a fait en sorte que Sébastien, fort d'une formation universitaire en gestion et en économie et d'une expérience professionnelle dans le domaine financier, renoue avec sa passion de jeunesse, celle de travailler à la ferme familiale. L'entrepreneuriat et l'ambition de poursuivre l'œuvre de son père ont assurément guidé sa réorientation.

La vitalité et le professionnalisme de Sébastien définissent bien la relève agricole du Québec. À l'écoute d'une société en mouvance et au fait des nouvelles réalités du marché, il apprend à tirer parti des nouvelles technologies de l'information qui influent sur les perceptions et les exigences des consommateurs. Gardant l'œil ouvert sur le monde, Sébastien prend exemple sur nos concurrents européens pour améliorer les méthodes d'élevage en matière de bien-être animal et d'utilisation des antibiotiques. Le jeune gestionnaire est bien conscient que le consommateur est aujourd'hui davantage informé et exige un produit de qualité supérieure.

Pour se démarquer au sein du secteur primaire, le défi est de taille ! Selon Sébastien, afin de retenir une main-d'œuvre qualifiée, les entreprises doivent investir dans de bonnes conditions de travail et favoriser la conciliation travail-famille. De plus, l'acceptabilité sociale est au cœur de ses préoccupations. Fier de son métier, il souhaite ouvrir le dialogue avec les municipalités et les citoyens afin de promouvoir les nombreuses initiatives de développement durable qui sont mises en place dans les fermes du Québec.

« Pour assurer un positionnement distinct et solide à l'échelle locale et mondiale, la production porcine doit être à la fine pointe de la technologie, respecter les plus hautes normes en matière de bien-être animal et maintenir des relations harmonieuses avec les citoyens. » – Sébastien Gélinas



Francis Jolin St-Laurent
Production Porcs Plus

Les petits comme les grands défis motivent quotidiennement Francis à se surpasser ! Inspiré par la passion de ses parents, il est convaincu qu'il y a toujours un moyen d'atteindre ses objectifs. Axé sur les résultats, ce jeune Estrien travaille sans relâche à innover et améliorer constamment la productivité et la rentabilité de la ferme familiale.

Depuis son enfance, il est témoin des événements qui ont jalonné le parcours de la production porcine au Québec. Persévérant de nature, Francis croit fermement que la relève saura répondre aux enjeux de demain. Selon lui, les éleveurs ont déjà accompli de grands progrès en matière de bien-être animal, de santé, de cohabitation, d'environnement et de salubrité. Ils ont su s'adapter afin d'offrir un produit qui répond aux nouvelles exigences des consommateurs et qui se démarque par son excellente qualité. Déterminé, Francis souhaite poursuivre ce travail afin d'assurer la reconnaissance du porc du Québec, ici et partout dans le monde, tout en maintenant la production porcine au rang de chef de file en matière de développement durable. Il en fait son devoir : poursuivre les efforts entamés afin de préserver les lettres de noblesse que notre viande de porc a acquises au fil du temps.

« Je suis convaincu que d'ici dix ans, l'industrie porcine consolidera encore plus son produit à l'échelle locale et internationale, grâce aux éleveurs et aux partenaires de la filière qui se surpassent. Félicitations à tous les éleveurs de porcs pour le chemin parcouru durant ces 50 dernières années ; je suis fier de faire partie de la relève agricole québécoise pour les 50 prochaines ! Bon anniversaire à tous les éleveurs de porcs du Québec. » – Francis Jolin St-Laurent



UN PRÉSIDENT ET UN DG FIERS DE LEUR ORGANISATION

QUESTIONS

Les Éleveurs de porcs du Québec ont fait d'énormes progrès au cours des dernières années. Comment voyez-vous l'avenir ?

Qu'est-ce qui vous a amené à vous engager auprès de la Fédération pour en devenir le président en 2011 ?

Vous êtes arrivé pendant une des périodes les plus difficiles, où se produisaient beaucoup de faillites. Quels gestes avez-vous posés ?

Vous demandez au gouvernement d'être partenaire de la production porcine, qu'entendez-vous par là ?

Êtes-vous fiers de la production porcine québécoise ?

David Boissonneault, originaire de la région du Centre-du-Québec, est devenu président de la Fédération en 2011, à l'âge de 36 ans. Il arrivait à un moment très difficile pour les éleveurs de porcs, qui connaissaient alors de graves problèmes de liquidités. Jean Larose, directeur général, s'est joint à lui quelques semaines plus tard.

RÉPONSES

D.B. Nous allons suivre la voie de nos prédécesseurs pour assurer de bons prix à nos éleveurs. Ce qui a été fait dans le passé nous rapporte aujourd'hui. Nous pouvons également être fiers de notre apport en matière de responsabilité sociale. En santé animale, les plus belles histoires sont encore à venir, la victoire sur la diarrhée épidémique porcine (DEP) en est un bel exemple. Imaginez où nous serons dans dix ans ! C'est la même chose pour le bien-être animal.

D.B. Je suis un entrepreneur en production porcine ; les enjeux de la mise en marché m'interpellent depuis que je me suis lancé. J'ai participé au comité de mise en marché en 2006, puis au comité des finisseurs, dont je deviendrai président par la suite. J'ai également fait partie du Groupe des 20, ce qui m'a amené à accompagner Jean-Guy Vincent pour la mise en place de la convention de 2009.

D.B. Nous nous sommes mis à l'ouvrage suivant une approche « résultats » pour aider nos éleveurs à régler leurs problèmes d'endettement. Il fallait leur redonner espoir, car plusieurs d'entre eux risquaient de perdre le travail de toute une vie. J'ai été très impressionné par la force dont ils ont fait preuve pour s'adapter. Ils ne se laissaient pas mourir. Ce fut une expérience difficile d'assister à tous ces drames personnels, mais j'ai beaucoup appris.

J.L. Nous voulions des mesures concrètes pour sortir de la crise. Nous n'étions pas en attente de solutions ; nous en proposons. Nous pensions que pour redonner espoir aux éleveurs de porcs, nous ne serions jamais mieux servis que par nous-mêmes.

D.B. Nous voulons aller chercher nos revenus dans le marché, mais nous avons aussi besoin de l'appui du gouvernement. Ce dernier reconnaît l'apport économique de notre secteur, tout cela est mesuré et connu. Cependant, on a souvent l'impression que la main gauche du gouvernement ignore ce que fait sa main droite, ce qui est insécurisant.

J.L. Les éleveurs de porcs ont besoin de l'engagement du gouvernement pour la mise en place d'un cadre financier stable et prévisible afin de sécuriser leurs investissements. Or, on ne peut pas investir quand on n'a pas l'assurance que le cadre qui a été mis en place est là pour longtemps.

D.B. Bien sûr que je suis fier ! J'ai fait le meilleur choix en me lançant en production porcine, la deuxième en importance au Québec. De plus, quand on devient président des Éleveurs de porcs du Québec, on se rend compte que cette organisation est bien gérée et composée de personnes intelligentes, motivantes et remplies de fierté.

J.L. Nous recrutons des spécialistes de haut niveau pour répondre aux attentes des éleveurs. Nos employés adhèrent à nos valeurs de rigueur, de compétence et de transparence. Nous cherchons des gens qui aiment la production porcine et qui sont fiers de ce que les éleveurs ont réalisé.

Les Éleveurs de porcs du Québec

50 ans de leadership

PRÉSIDENTS

01 David Boissonneault
2011 — aujourd'hui

02 Jean-Guy Vincent
2007 — 2011

03 Claude Corbeil
2003 — 2007

04 Clément Pouliot
1997 — 2003

05 Charles Proulx
1994 — 1997

06 Laurent Pellerin
1985 — 1994

07 Yvon Scalabrini
1981 — 1985

08 René Turcotte
1980 — 1981

Yves Tourangeau
1980

09 Marcel Letendre
1976 — 1980

10 Réginald Coutu
1969 — 1976

11 Gordon Thomson
1966 — 1969

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Jean Larose
2011 — aujourd'hui

Dominique Blanchard
par intérim
2011

Bernard Verret
2008 — 2011

Dominique Blanchard
par intérim
2008

Guy Lasnier
par intérim
2008

Denis Dallaire
2005 — 2008

Pierre Baril
2002 — 2005

Claudine Martel
2002

Claude Miville
2001 — 2002

Benoît Désilet
1993 — 2001

Jean Larose
1988 — 1993

Ruth Lavoie
1987 — 1988

Benoît Désilet
par intérim
1987

Lise Bergeron
1984 — 1986

Jean-Marc Bélanger
1981 — 1984

André Côme-Lemay
1980 — 1981

Jacques Labrie
1978 — 1980

Maurice Mercier
1966 — 1978

136

137

01



02



03



04



05



06



07



08



09



10



11



Merci

Aux anciens présidents des Éleveurs de porcs du Québec qui ont généreusement partagé leurs souvenirs.

Aux administrateurs des Éleveurs de porcs du Québec pour leur engagement indéfectible ainsi qu'aux secrétaires régionaux pour leur dévouement.

Aux éleveurs de porcs du Québec et à la relève pour leur contribution.

Aux employés des Éleveurs de porcs du Québec pour la collecte d'information et les savoureuses anecdotes.

Et merci à tous les anciens collaborateurs et à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce livre — Daniel Bernier, Dominique Blanchard, Louise Cantin, Danielle Charron, Martin C. Pelletier, Robert Desrosiers, Guy des Rosiers, Élise Gauthier, Julie Gélinas, Eve Paré, Danielle Pettigrew, Jacques Pomerleau, Martin Rice et Jean Vigneault.

Ensemble, vous nous avez permis de mettre des mots et des images sur 50 ans de métier, de passion et de détermination...

Olymel est fière de faire partie des 50 ans d'histoire
des Éleveurs de porcs du Québec,
partenaires d'affaires passionnés et fournisseurs de qualité
pour nourrir le monde.



On nourrit le monde

depuis 25 ans



PLUS DE 34 ANS DE SUCCÈS



Aliments ASTA, un chef de file en matière de qualité de produits dans l'industrie de la transformation du porc.



Au centre, M. Jacques Poitras entouré de ses enfants Stéphanie et Kevin Poitras. Une relève dynamique.

FIÈRE PARTENAIRE

Hier,
aujourd'hui
et
demain

Bravo pour vos 50 ans! **La Financière agricole Québec**

**ENTREPRENDRE
LE CHEMIN DE
LA RÉUSSITE**

Desjardins Entreprises est fier d'appuyer les éleveurs de porcs du Québec.

Bon 50^e anniversaire!

Desjardins Entreprises

desjardins.com/agricole **Coopérer pour créer l'avenir**

Le CIPQ inc.
est fier de s'associer
au 50^e anniversaire
des Éleveurs de porcs du Québec.

CIPQ
Centre d'Innovation
Porcine du Québec inc.

Shur-Gain continue sa
**tradition d'expertise
et d'innovation.**

SHUR-GAIN
une entreprise de référence

Shur-Gain est fière d'appuyer les producteurs porcins depuis plus de 75 ans avec une équipe d'experts dévoués et des solutions nutritionnelles rentables et efficaces.

On élève des idées.

lg2 fier partenaire des Éleveurs de porcs du Québec. Bon 50°!

AGRI MARCHÉ
LEADER EN ALIMENTATION ANIMALE
DEPUIS 1913

FIER PARTENAIRE
DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC
DEPUIS MAINTENANT 50 ANS

agri-marche.com

FIÈRE PARTENAIRE DE LA COMMUNAUTÉ AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE

Christian Ostiguy, CPA, CMA
Vice-président Associé, Secteur Entreprises et Agro-Industrie
christian.ostiguy@bnc.ca
514-475-9545

Jean-François Tardif
Directeur, Secteur Entreprises et Agro-Industrie
jeanfrancois.tardif@bnc.ca
416-979-3704

Claude Bilodeau, Agr., M.B.A.
Expert-Consultant, Entrepreneur agricole et Agro-Industrie
claude.bilodeau@bnc.ca
514-335-8170

Christian Rojas
Directeur, Secteur Entreprises et Agro-Industrie
christian.rojas@bnc.ca
514-386-5963

François Audy, agr.
Expert-Consultant, Entrepreneur agricole et Agro-Industrie
francois.audy@bnc.ca
416-571-9100

Richard Parent, MBA
Directeur, Secteur Entreprises et Agro-Industrie
richard.parent@bnc.ca
514-971-3600

Serge Lamy-Lampron, agr., MBA
Directeur, Secteur Entreprises et Agro-Industrie
serge.lamylampron@bnc.ca
514-947-0516

Bnc.ca

FIÈRE DE VOUS SUPPORTER DÈS L'AUBE,
DEPUIS PLUS DE 20 ANS.

- CARAT, VOTRE AGENCE MÉDIA

Les Éleveurs de porcs du Québec

BRAVO POUR VOS 50 ANS D'EXPERTISE,
EXPÉRIENCE ET INNOVATION.

CARAT REINVENTER LE MÉDIA

« **ÉCRIRE,** »
c'est CUISINER
avec des **lettres.** »
[Dany Laferrière]

TACT Communique
INTELLIGENCE - CONSEIL votre passion

factconseil.ca @TACT_conseil

Le porc du Québec

Exigez-le.

PARTENAIRES BRONZE

AQINAC

Canada Porc
International

CDPQ inc.

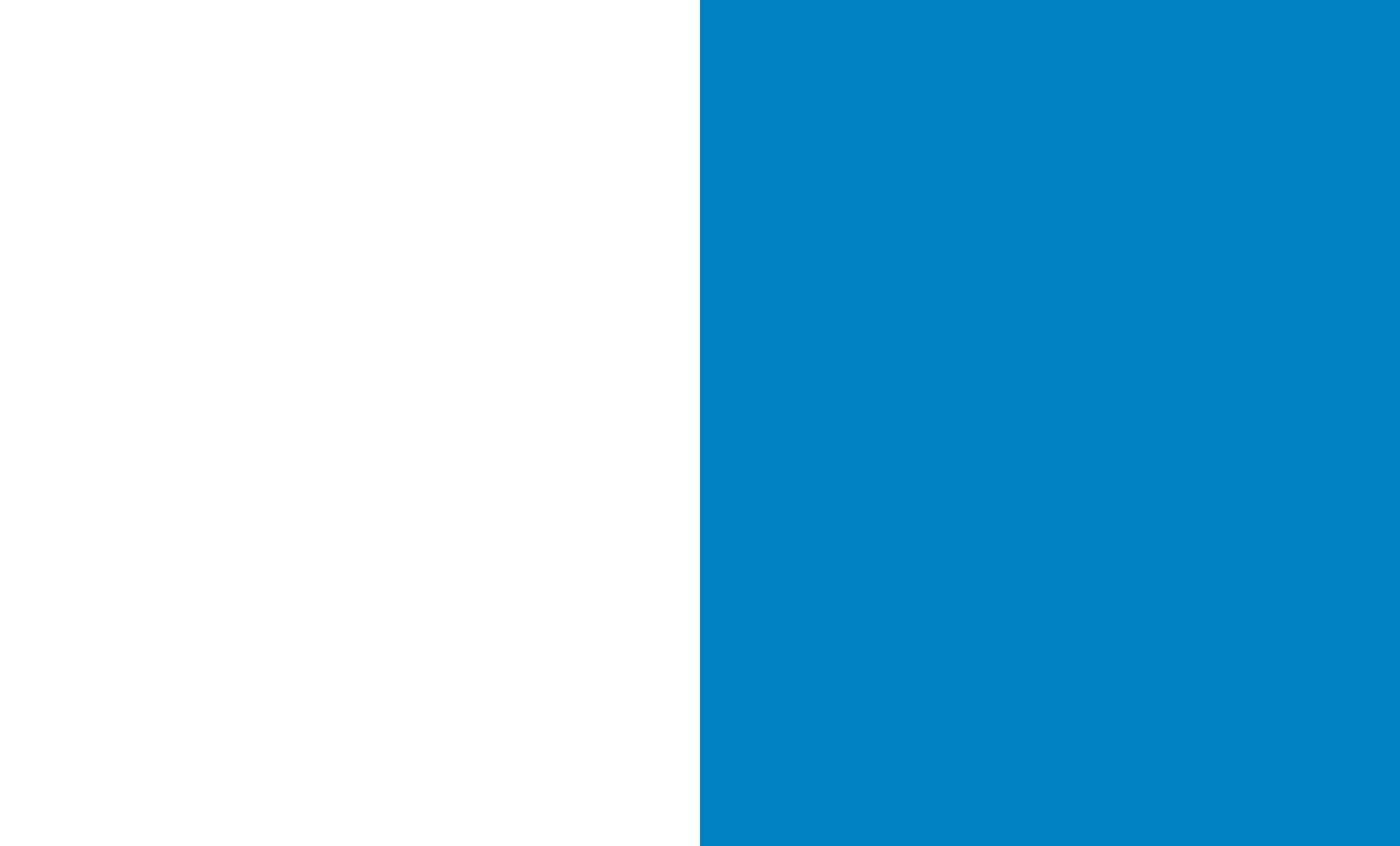
Classement
2000 inc.

Conseil
canadien du porc

Financement
Agricole Canada

Monitrol / Varifan

Les Producteurs
de lait du Québec



**Les Éleveurs
de porcs du Québec**

